Fr. 2.- N° 156 – 16 avril 1977
SEPTIEME ANNEE

la brèche

organe bimensuel
de la ligue marxiste révolutionnaire
section suisse de la IVème internationale

MEETINGS

Edmund Baluka, dirigeant des grèves de 1971 en Pologne, invité par **le Comité de solidarité avec les opposants des pays de l'Est,** le 20 avril à 20h.30, salle du Faubourg **GENEVE**

C. A. Udry, invité par la LMR, sur le thème du rôle des communistes face à la crise : le 26 avril à 20h.30, salle 4 de la Maison du Peuple **LAUSANNE,** et fin avril à **GENEVE**

TYPOS GENEVOIS EN GREVE

Lire l'interview d'un typographe genevois, membre du comité de grève, en page 4

Tchécoslovaquie

Neuf ans après, l'opposition relève la tête

Depuis sa création, la LMR soutient la lutte des dissidents dans les Etats ouvriers. Dans notre dossier, nous donnons notamment la parole à Peter Uhl, qui se réclame du marxisme révolutionnaire.

(photo : Prague 68) *(pages 6, 7, 8)*

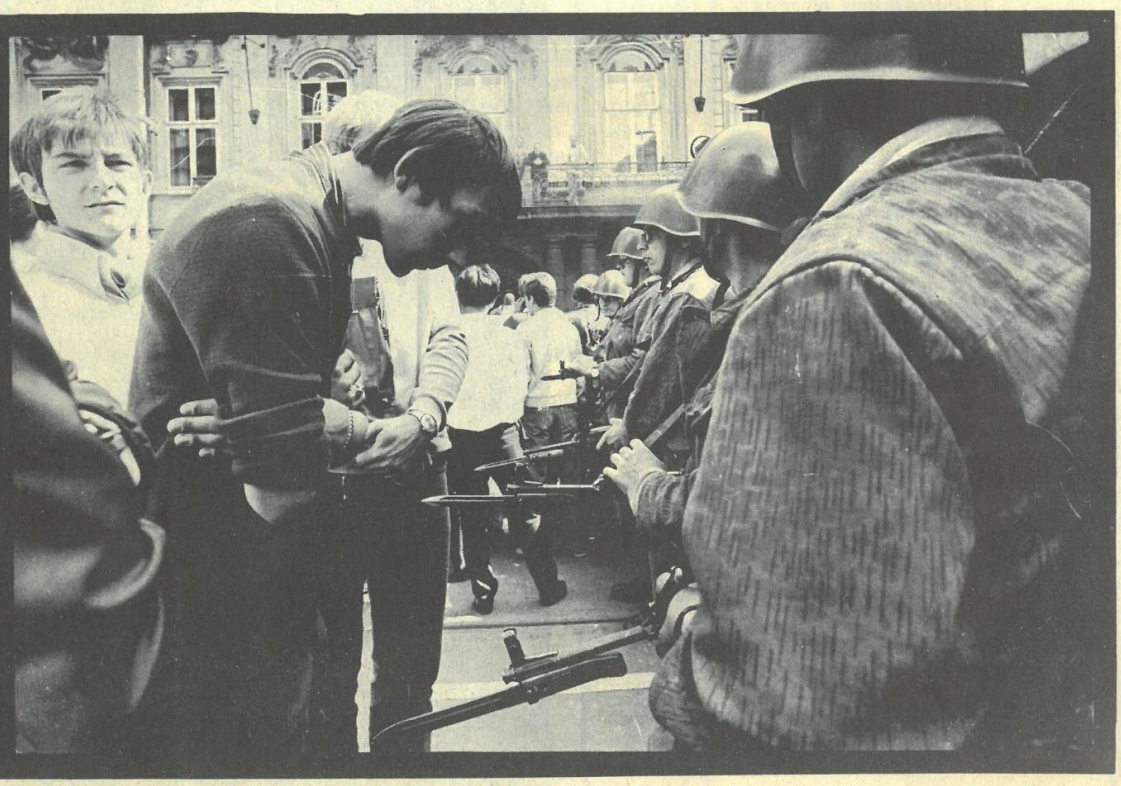

sommaire

EDITO
La Suisse a signé la convention européenne contre le terrorisme 3

ACTUALITE NATIONALE

SOCIAL
La GREVE des TYPOS 4
Les **Leu** veulent le réajustement 5
Genève : les enseignants veulent une réduction du temps de travail 5
Schlumpf : le musée de leur salaire 5
Arguments : la fraude fiscale d'un grand arnaqueur 5
Interview d'un camarade de **Kritisches Oberwallis** 11

DOSSIER
En défense de la Charte 77, avec des extraits de Jiri Pelikan et Frantisek Kriegel, et une lettre ouverte de Petr Uhl, et le sens du soutien de la LMR 6, 7, 8

POLITIQUE INTERNATIONALE
INDE : l'éléphant à genoux 9
Impérialisme suisse au **Pérou** et au **Chili** 9

POLLUTION
Covalon : 5 ans de pollution, et puis s'en vont 10

ART ET POLITIQUE
Le Living Theatre interdit en Suisse romande 11
BIERMANN chante en Suisse 12

abonnez-vous

Abonnement à la Brèche :
abonnement de soutien : . . . . . *fr. 100.-*
un an, enveloppe *ouverte* : . . . . . *fr. 45.-*
un an, enveloppe *fermée* : . . . . . *fr. 55.-*
un an, étranger *(Europe)* : . . . . . *fr. 80.-*
Outre-mer : . . . . *prendre contact avec nous*

Abonnement Brèche et Inprecor couplés :
un an, enveloppe *ouverte* : . . . . . *fr. 85.-*
un an, enveloppe *fermée* : . . . . . *fr. 100.-*

Journal "La Brèche" , CCP 10 - 25 669 Lausanne. *(préciser le type d'abonnement).*

Pour toute correspondance : Case postale 1000 Lausanne 17

Ed. resp. C.A. Udry.
Imprimerie : Cedips, Lausanne.

Je désire m'abonner à la Brèche, à la Brèche et Inprecor *(souligner ce qui convient)* :

Nom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
. . . . . .
Abonnement désiré : . . . . . .

Adresses des sections:

Bienne	Case 13	2500	Bienne 4
Fribourg	Case 28	1700	Fribourg 6
Genève	Case 193 Taupe	1211	Genève 2
Jura	Case 59	2800	Delémont 1
La Chaux de Fonds	Case 829	2301	La Chaux de Fonds
Lausanne	Case Postale	1000	Lausanne 17
Neuchâtel	Case 32	2000	Neuchâtel 12

Abonnement gratuit pour les recrues

Ecrivez-nous, La Brèche, 11 rue de la Borde 1018 Lausanne

courrier des lecteurs

1er mars,

Salut frères,

J'écris en anglais parce que je ne peux pas écrire en français et me faire comprendre. (Honte).

Vous vous demandez qui est le type qui écrit d'un hôtel (un des plus chics de Leysin) et qui a le culot de vous appeler frères (si un bourgeois m'appelait frère, je deviendrais fou). Je suis un Israëlien qui travaille dans cet hôtel comme portier de nuit. Faisant de la politique depuis l'âge de 16 ans (6 ans) du bon côté, je peux dire frère à n'importe quelle personne de gauche.

Je vous écris après avoir lu votre journal. Ça a été une grosse surprise de découvrir que dans la citadelle capitaliste de la Suisse, il y a des gens qui luttent vraiment et ne font pas que brandir un masque humanitaire comme les programmes TV sur le Chili ou le Liban.

J'ai lu dans votre no 152 l'article sur la main-d'oeuvre immigrée. Ce système, c'est la prostitution légale. Quand ils ont besoin de toi, ils paient, et quand ils ont fini de te sucer le sang, ils te jettent. Je trouve que Jean Ziegler a également bien décrit cela dans son livre. Mais parmi les mouvements de la gauche européenne, personne n'a pensé aux travailleurs de l'hôtellerie. Moi qui suis en plein dans cette merde, je vois des choses vraiment terribles. Des gens travaillent parfois 16 à 20 heures par jour, sans que les heures supplémentaires soient payées. On a 1 1/2 jours de congé par semaine, mais c'est eux qui décident quand on les prend. (Je travaille depuis 18 jours sans un seul congé. Ils m'en doivent à peu près 7 maintenant.)

Ils nous prennent pour des monstres : on ne doit pas fréquenter les clients, on ne doit pas rester dans le hall, on n'a pas le droit d'utiliser le téléphone du hall. Je pourrais comprendre cela, mais c'est difficile d'obéir. Pourquoi diable est-ce que personne (moi y compris) ne se défend-il pas contre ce système de vampire. Un truc s'est passé ici. Sur notre contrat, c'est marqué le montant de notre paie. Le jour de la paie, on s'est rendu compte qu'il y avait moins que sur le contrat. Quand j'ai réclamé, ils ont répondu qu'on devait payer plus d'impôts.

Primo : une fois le contrat signé, on ne peut pas me réduire mon salaire. Secundo : s'ils le font, ils doivent nous avertir et non pas espérer qu'on ne vérifie pas.

Je voulais faire quelque chose, mais personne ne voulait prendre le risque de perdre son travail (la majorité du personnel est portugaise ou espagnole). Seul je ne pouvais rien (je suis étranger et n'ai aucun droits). J'aimerais beaucoup que vous essayez de montrer que nous n'avons rien d'une aristocratie ouvrière et que nous sommes dans la même merde que tous les autres. S'il vous plaît, attaquez-vous à ce problème.

Autre sujet, les femmes. La libération de la femme étant l'un des principaux sujets de notre révolution, je pense que montrer leur créativité aiderait beaucoup à la lutte contre la domination des "gens à barbe" sur "les autres êtres humains".

Je pense au "Festival de chansons de femmes" qui a eu pas mal de succès à Paris en décembre et pendant un week-end à Bruxelles. Pour plus d'informations, contactez :
- Rouge, le journal de vos frères en France,
- Manuelle Campos, 7bis rue de la Rosière, 75015 Paris,
- Claude Antonini, 15 rue du Dr Roux, 75015 Paris.

J'aimerais bien savoir ce que vous pensez de tout ça.

Salutations révolutionnaires
Daniel

Merci pour toutes ces indications (nous avons directement pris contact avec ce lecteur solidaire).

Uni de Genève :
Pour la défense de l'opposant iranien Radjavi

L'opération de nettoyage mise en place par la bourgeoisie pour "épurer" son Alma Mater continue allégrement.

L'issue de l'affaire Ziegler à l'Uni de Genève ne semble pas avoir plu à ces messieurs bien pensants ! Aujourd'hui, la répression frappe des cibles moins connues et s'acharne surtout sur le corps intermédiaire.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le licenciement de Kazem Radjavi, réfugié politique iranien, auteur d'une thèse brillante sur la théorie marxiste de l'Etat, qui fut engagé en 1974 comme chargé de recherche à la faculté de Droit. Ce bastion de la réaction se repentit rapidement d'avoir confié à Radjavi un enseignement sur le marxisme puisque, malgré ou plutôt à cause d'une fréquentation sans cesse croissante de ce cours, on le supprima sans aucune raison ni explication.

Depuis, de nombreuses pétitions réclamant l'introduction du marxisme et le maintien de l'enseignement de Radjavi furent systématiquement ignorées ! Mieux, la dernière pétition (décidée par plus de 50 étudiants rassemblés en Assemblée Générale pour lutter contre les atteintes à la liberté d'opinion) qui fut signée par 600 étudiants, assistants et professeurs, reçut comme seule et unique réponse le licenciement de Radjavi.

Cette mise au pas, qui s'inscrit dans une volonté systématique d'opérer un contrôle idéologique plus serré et, par conséquent, d'interdire toute présence du "marxisme" à l'université, doit être dénoncée et combattue le plus largement possible.

Les étudiants qui se sont constitués en comité de soutien à Kazem Radjavi, annonçent déjà leur réponse : "Le comité appelle l'ensemble des étudiants, assistants et professeurs à se joindre à lui afin de lutter pour la réintégration de Kazem Radjavi". Parallèlement aux mobilisations étudiantes, la section de Genève du Manifeste démocratique dénonce la politique des autorités universitaires qui porte gravement atteinte, une fois de plus, aux libertés d'opinion et d'expression les plus élémentaires.

Le syndicat VPOD a déjà pris la défense de Radjavi en s'étonnant notamment du fait qu'on licencie un chargé de recherche avant que celui-ci ait pu terminer sa recherche.

C'est pour lutter contre ce projet de rentabilisation de l'université qui consiste à diminuer systématiquement la part du budget accordée à la recherche et au corps intermédiaire en général, et contre les licenciements qui en découlent que les étudiants se battront jusqu'au bout pour la réintégration de Kazem Radjavi.

correspondant Genève

MEETINGS, DEBATS, FETES, MANIFS AUTOUR DU 1er MAI

Meeting de **solidarité avec les travailleurs et intellectuels polonais opposés au régime :**

GENEVE, le mercredi 20 avril (20 h. 30)
à la salle du Faubourg

AVEC EDMUND BALUKA, dirigeant des grèves de 1971 en Pologne, organisé par le *Comité de solidarité avec les opposants des Pays de l'Est.*

Meetings de **solidarité avec la lutte des travailleurs du PARISIEN LIBERE.** Projection d'un film tourné pendant la lutte.

LAUSANNE, le vendredi 22 avril
à la salle des XXII Cantons (gare CFF)

Hôtel de **GENEVE, 21 avril**

organisé par la *Fédération Suisse des Typographes.*

Meetings de la **Ligue Marxiste Révolutionnaire** : la crise économique... la riposte des travailleurs... **OU EN SOMMES-NOUS ?** le rôle des communistes :

LAUSANNE, le mardi 26 avril (20 h. 30)
à la salle 4 de la Maison du Peuple (Place Chauderon)

GENEVE : le mercredi 27 avril
à la salle du Faubourg (20 h. 30)

AVEC CHARLES-ANDRE UDRY

Le 1er Mai à Lausanne :
cortège (organisé unitairement par l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier) le samedi 30 avril à 14 heures (Mon Repos),
Rassemblement à Chauderon,
Grande fête dans la soirée au Casino de Montbenon.

Le 1er Mai à Renens :
fête à la Grande Salle le samedi 30 avril,
cortège dimanche après-midi.

Le 1er Mai à Neuchâtel :
Grande fête le 30 de 14 heures au soir à la Panespo.

Le **Mouvement Anti-Nucléaire Autonome des Montagnes M.A.N.A.M**
vient de se créer à La Chaux-de-Fonds,
Lucien Rosselet (039) 22 67 52
Mario Sandoz (039) 61 16 70

Vient de paraître :
les textes du **3ème Congrès national de la LMR, février 1976**
brochure LMR, prix : 4.- fr.
En vente à nos librairies :
Cedips, rue de la Tour 8 bis, Lausanne, et **La Taupe, rue Muzy 5, Genève.**

La Suisse a signé la convention européenne contre le terrorisme et prépare une nouvelle PMI

GRAVE MENACE POLICIERE

Un laboratoire policier ? *Samedi 2 avril, Moutier, place de la Gare, 16h.30, une foule, un millier de personnes, jeunes, vieux, familles avec des enfants; tous très attentifs. La manifestation jurassienne devait se dérouler sans violence. Certes, les anti-séparatistes avaient appelé à une contre-manifestation, pour provoquer l'interdiction de la première. Le 1er avril, le gouvernement du canton de Berne l'interdit et met Moutier en état de siège : contrôles policiers avec mitrailleuses, interdiction de circuler; plusieurs centaines de grenadiers sont amenés sur place avec tout leur matériel. Samedi 2 avril, Moutier, place de la Gare, 16h.40 : panique. Les grenadiers attaquent : grenades à tir tendu, gaz lacrymogènes. La foule reflue, désorganisée. Ce jour-là, Moutier fut transformée en ville de guerre civile. La gare est rapidement noyée sous la fumée des lacrymogènes. Les charges des grenadiers se succèdent. La gare devient un champ de bataille. Les grenades à tir tendu touchent et blessent des manifestants, brisent les vitres des alentours. Des pierres volent en riposte. A 50 km ou à 100 km de chez vous, dans cette Suisse que l'on dit tranquille, au dessus d'une ville, Moutier, plane un nuage de gaz lacrymogènes. Tous en pleurs. Un fait divers, non, un terrain d'exercice pour la répression de demain.*

Pas le temps de faire ouf ! Kurt Furgler[1] a été foudroyant de rapidité.

En juillet 1976[2] il se félicitait du projet de convention européenne élaboré par le Conseil de l'Europe au mois de mai, discuté les 3 et 4 juin, en vue de traiter désormais les auteurs d'actes politiques violents comme des droits communs. Il ajoutait : *"Pour nous, il est extrêmement important de former nos forces de police pour de telles interventions* (contre des actes terrotistes, réd.) *à l'intérieur".*

Nous sommes 9 mois plus tard. Le premier projet de Furgler a déjà accouché. Le 27 janvier en effet, le chef du Département fédéral de justice **et** de police (comme cela va bien ensemble...) a signé la "convention européenne contre le terrorisme" au nom de la Suisse. Le second projet de Furgler a déjà reçu l'assentiment de la majorité des cantons : il s'agit d'une nouvelle version de la Police Mobile Intercantonale (PMI) avortée (et chacun sait que Furgler est contre l'avortement). Le mouvement ouvrier n'a encore pratiquement pas réagi; sauf quelques articles ici ou là. Et pourtant, la menace est de taille. Détaillons.

LA FIN DU DROIT D'ASILE, ou : nous pouvons tous être arrêtés comme terroristes

Les méthodes répressives fort avancées en Allemagne occidentale sont étendues à tous les pays européens. Selon la convention en effet, la vieille distinction[3] entre actes politiques et actes criminels est abolie. Tout auteur d'infraction politique comme *"la capture d'aéronefs", "l'attaque contre la vie, l'intégrité corporelle ou la liberté des personnes", "l'enlèvement, la prise d'otages ou la séquestration arbitraire", "l'usage d'armes à feu ou explosives",* ainsi que *"***la tentative** *de commettre une des infractions précitées",* peut motiver son extradition. Déjà des exemples d'extradition de militants nationalistes basques entre la France et l'Espagne se sont produits. Le 12 avril, Detlev Schultz, condamné en France à quelques mois de prison pour port d'armes prohibée, a été extradé vers la RFA, sur de simples "soupçons". Mais ce n'est pas tout : *"pour les besoins de l'extradition entre Etats contractants",* la distinction politique est abolie également pour *"tout acte grave de violence qui n'est pas visé à l'article 1er et qui est dirigé contre la vie, l'intégrité corporelle ou la liberté des personnes".* Pire encore, est visé *"tout acte grave* **contre les biens** (...) *lorsqu'il a créé un danger collectif pour les personnes".* On passe donc au "terrorisme contre les biens"... Nos ministres de la répression européenne glissent même jusqu'au **procès d'intention :**

"Il en sera de même en ce qui concerne **la tentative** *de commettre une des infractions précitées ou* **la participation en tant que co-auteur ou complice** *d'une personne qui commet ou* **tente** *de commettre une telle infraction."* (art. 2).

Furgler, Poniatowski[4], Maihofer[5] et Cie n'ont pas seulement réduit à néant le droit d'asile; ils ont franchi un pas important en vue de criminaliser toute activité du mouvement ouvrier qui franchirait les bornes de la légalité étroite protégeant la propriété privée des usines et des machines ou le secret bancaire. Les travailleurs de Lip qui se sont constitué leur "trésor de guerre", ceux du Parisien Libéré qui ont répandu dans les rues des éditions entières de ce journal, et qui ont déjà été condamnés pour cela, ou encore les milliers de travailleurs qui, occupant leurs usines, ont dû faire face à l'évacuation policière violente, tous ceux-là (et pas seulement quelques révolutionnaires) sont visés à terme par une telle "convention". Le Syndicat de la magistrature français ne s'y est pas trompé. Il a lui-même clairement dénoncé cette *"menace permanente pour les nombreux réfugiés politiques qui se trouvent en Europe et, au-delà, une atteinte exceptionnelle au principe même de la liberté politique et de la légitimité de la lutte politique"*[6].

UNE NOUVELLE POLICE ANTI-EMEUTE NATIONALE

Kurt Furgler a de la suite dans les idées. Fin novembre 1976, le Conseil fédéral consultait les gouvernements cantonaux sur le projet de création d'un corps de police fédéral de 200 hommes, chargés de former et d'encadrer les contingents cantonaux de police qui seraient mis à la disposition de la Confédération. Furgler a eu bien sûr l'habileté de présenter cette nouvelle version de la Police Mobile Intercantonale refusée par les citoyens de Schwytz et de Genève en 1970 **sans mentionner expressément les tâches de répression contre les travailleurs ou les jeunes.** Mais c'est pour faire mieux passer la pilule. Comme pour la signature de la Suisse au bas de la Convention européenne, on présente sous couvert de *"protection contre le terrorisme"* une **importante extension des pouvoirs de l'Etat policier.** Au moment où la dite "police de sécurité" interviendra effectivement contre des manifestants anti-nucléaires (par exemple), qui se souviendra encore que Furgler ne proposait que de *"protéger des conférences",* de *"protéger des passagers d'aéronefs suisses"* ? La garde des aéroports de Cointrin et de Kloten n'est-elle pas déjà évaluée comme une des plus "efficaces" du monde ? Et jusqu'ici, le gouvernement suisse n'a-t-il jamais refusé de recevoir le Shah d'Iran ou le premier ministre sud-africain Vorster sous prétexte que le déploiement policier pour protéger ces hommes d'Etat couverts de sang serait insuffisant ? Les scribes bourgeois du Journal de Genève[7], de la Neue Zürcher Zeitung[8], n'ont trouvé effectivement qu'**un seul nouvel argument** pour justifier ce renforcement policier : **la crainte de nouveaux Kaiseraugst.** Quant à l'argument ubuesque *"la Suisse a bien peu de policiers"*[8], il n'est bien sûr jamais appuyé par des chiffres.

La NZZ ne manque d'ailleurs pas de louer Kurt Furgler pour avoir *"justement pris la voie politique la plus intelligente".* L'"intelligence" consiste en l'occurence à ce que la Confédération fournisse les "cadres", les cantons la troupe[9]. Un système élastique ! La base juridique de cette "police de sécurité" ne serait plus un concordat intercantonal[10], mais une loi fédérale. D'où la rapidité, puisqu'elle pourrait être adoptée par les Chambres d'ici la fin de l'année. Vite fait, bien fait ! Le seul hic pour Kurt Furgler dans cette affaire est qu'une loi fédérale est soumise au referendum facultatif. Le mouvement ouvrier saura-t-il réagir à temps ?

HELICOPTERES ET ORDINATEURS

Tout va très vite en effet, puisque "Construire"[11] nous apprend qu'une "collaboration intercantonale" existe déjà à des fins de surveillance policière des routes par hélicoptères : *"L'embryon d'une telle force aérienne existe déjà* (...). *Le canton de Berne dispose d'un propre pilote professionnel; dans d'autres cantons, des agents de police ont suivi une formation de pilote d'hélicoptère ou d'avion".* Tout cela, bien sûr, uniquement pour régler le trafic autoroutier...

De même, "La Suisse"[12] nous apprend par un entrefilet vraiment très discret que *"les différentes polices cantonales suisses envisagent d'introduire* **l'informatique** *dans leur activité. Le projet se discute actuellement* **à l'échelon fédéral** *et la conférence des commandants de police de tout le pays* **a déjà mis au point les travaux préliminaires.***"* La patte de Furgler se reconnaît là encore. Que diront les enseignants auxquels on explique que les caisses de l'Etat sont trop vides pour les engager, les parents des élèves qui s'entassent dans les classes parce que les budgets scolaires sont réduits ? Que diront les rentiers AVS auxquels la 9ème révision de l'AVS ne garantit plus le même niveau de rente ? En matière de police et d'armée, les caisses ne sont pas vides. Armée et police vont d'ailleurs de pair. Imprudemment, le gouvernement genevois a répondu plus gauchement que Furgler ne l'a jamais fait à une question parlementaire sur le projet de "police de sécurité" :

"L'échec du projet de police mobile intercantonale **laisse en effet une lacune entre les moyens actuels des polices cantonales et l'intervention de l'armée.***"*[13] Dès lors, il est possible de répondre à la remarque apaisante du correspondant parlementaire de la Suisse[14] *: "Travailleurs en colère et Jurassiens en révolte, pour ne citer qu'eux, ne doivent pas voir dans ce corps de police une menace nouvelle".* **Si !**

23. 3. 1977, F. Gonseth

Eux ne risquent pas d'être extradés !

Eux, ce sont les frères Schlumpf. Suisses, mais propriétaires de trois usines textiles en France. Ils aiment les vieilles bagnoles. Grâce à leurs petites économies, agrémentées de faillites programmées, ils se sont fait une petite collection. Oh, un rien... 100 millions de francs suisses.

Bien sûr, la convention européenne contre le terrorisme n'est pas faite pour eux. Réfugiés en Suisse à l'Hôtel des Trois Rois, à Bâle, ils se sentent à tel point dans leur bon droit, qu'ils sont allés réclamer à Berne, auprès du Département politique fédéral que le gouvernement suisse les aide à récupérer leurs "biens" en France. Il faut dire en effet que les travailleurs de Schlumpf ont fait un raisonnement très simple, (qui ressemble à s'y méprendre à du "terrorisme contre les biens", selon les termes de la convention)

Ils se sont dit : puisque les frères Schlumpf nous suppriment 1 300 postes de travail, pourquoi ne pas s'approprier le musée d'automobiles ? Après tout, c'est notre travail qui se trouve accumulé là... Berne se refuse à toute démarche, mais Berne refusera aussi de livrer les frères Schlumpf à la justice française, alors même que plainte a été déposée par la CFDT pour "détournement de biens sociaux". Quelle meilleure preuve du caractère de classe de la convention internationale d'extradition des prétendus terroristes et de leurs prétendus "complices" ?

(voir notre article page 5)

(1) Conseiller fédéral, chef du Département de justice et police.
(2) Interview dans le National-Zeitung, 10. 7. 76 (peu après le raid d'Entebbe).
(3) "Distinction faite traditionnellement dans de nombreux pays libéraux, dont la Suisse, entre crimes de droit commun et crimes politiques." (24 Heures, 21. 1. 1977).
(4) Michel Poniatowski, ex-ministre de l'intérieur français.
(5) W. Maihofer, ministre ouest-allemand de l'intérieur, impliqué dans le récent scandale des écoutes clandestines.
(6) in 24 Heures, 21. 1. 1977.
(7) Jacques-Simon Eggly, JdG, 1. 12. 1976.
(8) J. S. Eggly, la NZZ : "Les effectifs de police cantonaux sont toujours plus petits qu'à l'étranger".
(9) citation NZZ.
(10) Ce qui exige une lente et incertaine procédure de votations.
(11) no 42, 20 octobre 1976.
(12) L. S., 20. 12. 1976.
(13) Voix Ouvrière, 3. 6. 1976.
(14) Georges Plomb.

LA GREVE DES TYPOS A GENEVE

Assemblée générale des typographes lors de la grève de deux heures en novembre 1974

Dans la dernière Brèche, nous annoncions qu'un mouvement se préparait chez les typos genevois, dans le cadre du renouvellement de la convention collective. Ce mouvement est aujourd'hui lancé, et il se concrétise par une grève qui débute lundi 18 avril 1977, dans toutes les entreprises de la branche. Les revendications avancées : 40 heures immédiatement, intégration des auxiliaires au contrat (revendications nationales), auxquelles s'ajoute la revendication du 13ème mois.

Une brèche sérieuse est ouverte dans la paix du travail en Suisse. La solidarité la plus large est nécessaire pour que ce mouvement soit exemplaire, tant du point de vue des revendications avancées, de la période (renouvellement du contrat), que des formes d'organisation de la grève.

Nous reproduisons ci-dessous l'interview d'un membre du comité de grève.

INTERVIEW D'UN MEMBRE DU COMITE DE GREVE

"Les conditions seraient réunies pour lancer un mouvement national"

La Brèche : *Dans le dernier numéro du journal, nous parlions du vote sur les compétences de lutte demandées par le comité central. Peux-tu rappeler le résultat et quelles peuvent en être les conséquences ?*

Réponse : Le résultat a surpris tout le monde, à commencer par le comité central. Celui-ci disait avant le vote : s'il y a moins de 66 o/o de oui (minimum pour que le vote soit valable), alors nous ne négocierons que sur les revendications patronales. S'il y a entre 66 et 90 o/o, nous négocierons les deux cahiers, s'il y a plus de 90 o/o, nous maintiendrons seulement les revendications FST (40 heures et auxiliaires). Il y a eu 90,6 o/o de oui ! Cela veut-il dire que le comité central va impulser des luttes pour faire aboutir ces revendications ? Je ne pense pas, et c'est d'ailleurs l'opinion qui se dégage de la majorité des travailleurs, à Genève en tout cas. Pourtant, avec une telle majorité qui se prononce en fait pour l'aboutissement des revendications FST, il me semble que **les conditions seraient réunies pour lancer un mouvement national qui seul pourrait faire sérieusement plier les patrons.**

L.B. : *Et les négociations, où en sont-elles ?*

R. : Pour l'instant, les patrons en restent à leur dernière position, c'est-à-dire 42 heures au 1er mai 77, demande de prolongation de la convention pendant 2 ans, et négociations avec les "40 heures" et l'intégration des auxiliaires. Et il est probable qu'aucune réunion n'ait lieu avant le début du mois de mai. Dans ce cas, il nous semble, à Genève, impossible d'en rester à un statu-quo encore pendant des semaines. Nous pensons que la mobilisation qui est lancée doit être menée jusqu'au bout, **dans les entreprises les travailleurs attendent des mots d'ordre clairs.** Et un mouvement, sérieusement mené, peut faire un exemple et peut provoquer des réactions de solidarité dans d'autres villes. C'est sur cela que nous comptons.

L.B. : *Et c'est pour cela aussi que vous avez mis rapidement sur pied un comité de grève. Comment s'est-il formé, comment fonctionne-t-il ?*

R. : Le principe de la mise sur pied de ce comité a été voté lors de l'assemblée générale du 29 mars, à l'écrasante majorité des quelque 400 travailleurs présents (qui d'ailleurs **représentaient** souvent des équipes de certaines boîtes). Il est constitué par une quarantaine de délégués (environ 5 par grandes entreprises, 3 par entreprises moyennes, et des représentants de quartiers pour les petites entreprises). Ces délégués ont été élus dans leur boîte, par des assemblées générales. Ce comité a pour tâche : de **préparer** concrètement **la grève,** mettre sur pieds des **piquets** qui prendront position devant les grandes entreprises, et devant certaines boîtes pour discuter et convaincre certains travailleurs encore hésitants à entrer dans la lutte. Il **organise le soutien,** en convoquant un comité regroupant **toutes** les organisations politiques et syndicales. Il se charge de rédiger un **journal de grève,** qui paraîtra chaque jour et qui informera la population sur le déroulement de la lutte, ses causes, les objectifs que nous nous fixons. Ce comité se sera réuni 3 ou 4 fois avant la grève, et c'est lui qui lance concrètement le mot d'ordre.

L.B. : *Avez-vous pris des contacts avec les autres sections du syndicat des typos, avec d'autres groupes de la branche ?*

R. : A Genève, nous avons déjà le soutien du syndicat des lithos (qui sont regroupés à part). En ce qui concerne les autres villes, nous avons appelé à une réunion nationale pour le samedi 16 avril de représentants de toutes les sections locales, afin de coordonner concrètement nos actions, et organiser, là où c'est possible, un soutien massif des travailleurs du secteur. **Nous espérons aussi, par notre exemple, favoriser le déclenchement de luttes, ce qui serait la meilleure manière d'appliquer concrètement les 90 o/o de oui votés aux mesures de lutte.** Une telle coordination devrait d'ailleurs devenir permanente, c'est la seule manière d'échanger des expériences de lutte, de coordonner les actions au niveau d'une région ou au niveau national.

"Les patrons genevois ont le feu au cul"

L.B. : *Et les patrons ? Comment réagissent-ils face à ce mouvement, à Genève en particulier ?*

40 heures : pour répartir le travail entre tous

R. : Il semble qu'ils aient vraiment le "feu au cul". Une preuve : c'est le patronat genevois qui aurait fait pression au niveau national pour proposer les 42 heures tout de suite. Ils espèrent ainsi diviser les travailleurs. Mais ils n'y réussiront pas. Alors, ils essaient de faire peur : ils publient **un communiqué publicitaire d'une page entière dans tous les quotidiens genevois** (au prix où est la publicité !) où ils tentent de mettre la section locale de la FST hors-la-loi (la convention n'est pas échue). On serait ainsi en période de paix du travail, donc toute grève est interdite. Mais **ce qu'ils ne disent pas, c'est qu'il n'y a jamais d'autre "période"** : en effet, à l'échéance du contrat, les patrons peuvent recourir au **tribunal de conciliation,** et alors la paix du travail est immédiatement **reconduite de 45 jours !** Dans ce même communiqué, ils publient des informations fausses, ou tronquées : par exemple, ils disent que le salaire des travailleurs sortant de l'apprentissage est de 2014.- fr. Certains diront que ce n'est pas mal, mais ce salaire était de 2400.-/2500.- fr. il y a 3 ans, et de plus il est bloqué pendant 3 ans ! Ils disent aussi que le salaire intégral est versé dès le 1er jour de maladie : mais ce qu'ils demandent pour la nouvelle convention, c'est l'introduction de 3 jours de carence ! Ce qu'ils ne disent pas non plus, c'est qu'ils proposent de "réduire" les catégories de travailleurs, ce qui aurait pour conséquence de baisser certains salaires de 300.- fr. environ (pour un compositeur, par exemple). On pourrait citer encore l'introduction demandée de l'horaire variable, au gré des commandes : une semaine à 45 heures, une autre à 36 heures, etc... l'une et l'autre se compensant.

"Plainte contre la FST pour 'avoir l'intention de rompre la paix du travail' !"

L.B. : *Et n'y a-t-il pas eu une plainte de la SSMI (société suisse des maîtres imprimeurs) ?*

R. : Oui, et c'est peut-être le comble dans la situation actuelle. Alors que la FST a déposé plusieurs plaintes ces derniers mois pour non-respect de la convention dans certaines boîtes, **aucun jugement n'a encore été rendu.** De son côté, la SSMI a déposé plainte contre la FST-Genève pour "avoir l'intention de rompre la paix du travail" : le jugement a été **rendu le lendemain** : les dirigeants de la FST risquent la prison !! Ce qui, on le reconnaîtra, est un sommet dans la provocation.

"En principe, aucun quotidien ne devrait paraître durant la grève"

L.B. : *Quel premier bilan peut-on tirer de l'organisation de la lutte ?*

R. : D'abord, **cette lutte est préparée de longue date.** Assemblées de boîtes, de quartiers, assemblées générales des syndiqués ont permis la popularisation des revendications avancées, notamment les 40 heures. D'autre part, **le fait qu'un comité de grève soit élu avant la grève permet mieux de structurer le mouvement,** de coordonner les entreprises dans la préparation de la lutte. Ensuite, **le journal de grève :** en principe, aucun quotidien ne devrait paraître durant la grève. Ce journal de grève devrait connaître un succès important : il sera diffusé par les grévistes eux-mêmes, cela permettra d'entrer en contact avec la population, de lui expliquer concrètement que les typos ne sont plus, aujourd'hui, les travailleurs privilégiés d'il y a quelques années, mais qu'ils subissent très durement toute la restructuration de la branche telle qu'elle est voulue par les patrons. Enfin, par les contacts que nous prenons avec les autres villes, **nous pouvons envisager une coordination avec tous ceux qui veulent faire du syndicat un syndicat de combat, qui fonctionne démocratiquement, qui défende réellement les travailleurs, et qui organise la riposte au patronat qui, lui, est bien coordonné nationalement.** Nul doute que pendant la grève, les patrons suisses voleront au secours des genevois. Ce que nous espérons, c'est que des luttes semblables se déclenchent ailleurs : ce serait notre meilleur soutien !

13 avril 1977

LA LMR POUR UN SOUTIEN NATIONAL

Le mouvement des typographes genevois, la préparation de la mobilisation des typographes lausannois, le vote majoritaire pour des mesures de lutte à plus de 90 o/o des deux tiers des syndiqués FST dans toute la Suisse constituent une surprise. Ces faits offrent une base inespérée pour tenter de faire céder la Société Suisse des Maîtres Imprimeurs.

Or, c'est aujourd'hui le comité central de la Fédération Suisse des Typographes qui déterminera si les typographes débrayeront, manifesteront nationalement pendant les heures de travail, etc., ou non. Le vote de plus de 90 o/o de la base interdit déjà au comité central de se plaindre de l'insuffisante combativité de la base pour repousser la mise en oeuvre de ces "mesures de lutte". Il reste toutefois l'éventualité que le comité central saisisse le premier compromis pourri proposé par la SSMI lors des prochaines séances de négociations nationales de la fin avril. Ou aussi qu'il fasse appel au tribunal arbitral; ce qui aurait pour effet de prolonger jusqu'à la mi-juin l'échéance du contrat, et donc "l'obligation" de respecter la "paix du travail". Toute action nationale effective, dans un cas comme dans l'autre, serait enterrée d'avance. La victoire sur les 40 heures et l'intégration des auxiliaires au contrat deviendrait hors de portée.

Les typographes genevois avec leur grève, les lausannois avec leur motion de l'assemblée des militants, proposent une autre voie, qui ne respecte pas la paix du travail : rupture des négociations si la SSMI ne cède pas, et actions nationales (manifestations simultanées pendant les heures de travail, débrayages, etc.). C'est la seule voie réaliste. Elle passe par la répercussion systématique de ce qui se fait à Genève et Lausanne dans les autres sections romandes et surtout suisse-allemandes. Quant à nous, nous nous y consacrons sans ménager nos efforts.

LMR

SCHLUMPF: le musée de leurs salaires

1 300 postes de travail contre 584 voitures de collection. Les travailleurs et travailleuses des usines de Mulhouse et Malmerspach (Alsace) du groupe lainier Schlumpf ont compris où étaient passés les profits réalisés pendant les années au cours desquelles ils se sont faits exploiter. Dans la société capitaliste, une entreprise s'achète, se vend, se jette au rebut comme une voiture de collection. Patrons suisses exploitants des travailleurs français, les frères Schlumpf ont un beau jour décidé de retirer leurs billets du textile pour les investir ailleurs. Une région frappée déjà lourdement par la crise serait privée de 1 300 gagne-pains ? Ils s'en foutent.

La lutte dure depuis 9 mois. Séquestration des frères Schlumpf, occupation du musée, réouverture à la population sympathisante sous le contrôle de l'Intersyndicale CFDT-CGT, affrontements avec la police, occupations des usines de Mulhouse et Malmerspach : la combativité ne fléchit pas. Même si les coups bas ont été nombreux. Ainsi, durant plusieurs mois, une société, la COGEFI, administrateur provisoire des sociétés en faillite, soutenue par les élus locaux, a promis une "solution" aux travailleurs s'ils se tenaient tranquilles. Or, début avril, cette société a échoué dans sa tentative de trouver 12 millions pour continuer sa production, alors même que la fortune du groupe pourrait fort bien garantir ces prêts. Les syndicats font maintenant appel au ministre français de l'Industrie, qui se fait tirer l'oreille.

En occupant le musée d'automobiles et en se répartissant le produit des billets d'entrée, les travailleurs parlent un langage direct : "ces voitures nous appartiennent". Ils sont beaucoup à exiger avec raison l'expropriation pure et simple du musée et des biens des Schlumpf.

A Bâle, où sont réfugiés dans leur Hôtel des Trois Rois les deux collectionneurs cyniques (qui demandent au gouvernement suisse de les aider à récupérer "leurs" tacots), nos camarades de la section locale de la LMR ont mené récemment une action de protestation. Dans le style carnaval, ils ont promené devant l'Hôtel et dans les rues de la ville une effigie des frères Schlumpf.

Une menace directe pèse maintenant sur les travailleurs de Schlumpf : celle de l'évacuation dictée par le tribunal de Mulhouse.

Les travailleurs de Schlumpf ont réellement besoin qu'une campagne de solidarité avec leur lutte prenne naissance en Suisse. Sans attendre. Les manifestations et les meetings du 1er Mai n'offrent-ils pas une bonne occasion de manifester notre solidarité internationaliste ?

LEU : vers une reprise de la grève

Près d'un an et demi après leur **grève de décembre 1975** (la première action victorieuse et significative dans la région lausannoise depuis le début de la crise), les travailleurs de **LEU** organiseront probablement avant le 1er Mai une **nouvelle action de débrayage.** La grève avait passablement changé le climat de solidarité et d'organisation parmi les travailleurs et les travailleuses de **LEU** : le seul gain n'était pas les **2/3 du 13ème mois,** mais aussi un **comité de lutte élu en commission ouvrière,** une syndicalisation majoritaire à la FOBB qui, depuis, soutient ceux de **LEU.**

Aujourd'hui, c'est le rapport de forces défavorable au niveau national dans la branche du meuble qui force les travailleurs de LEU à reprendre la lutte. Alors que tous les métiers du bois et bâtiment ont obtenu à fin 76 une compensation du renchérissement de 40 à 50 cts, ceux du meuble n'ont reçu **aucun réajustement depuis fin 74 !** Les patrons du meuble ne veulent accorder que 20 cts, et 30 cts pour les ouvriers qualifiés.

Ceux de LEU veulent **45 cts de réajustement à l'heure.** Ils se sont réunis le 7 avril en assemblée du personnel. Ils arrêteront le travail une matinée s'ils n'obtiennent pas satisfaction, puis ils débrayeront si c'est nécessaire chaque fois que le patron est pressé par des délais de livraison.

Chez LEU, où les meubles se font à la chaîne, les travailleurs ont mis au point un antidote : **la chaîne de solidarité.**

correspondant bois et bâtiment, Lausanne

Genève:

POUR UNE REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL, CA BOUGE CHEZ LES ENSEIGNANTS DU CYCLE !

Depuis bientôt 2 ans et avec tous les employés de la Fonction Publique, les enseignants réclament une diminution de leur temps de travail. Tous les fonctionnaires ont obtenu les 42 heures pour le mois de juillet de cette année sauf les enseignants avec qui le Conseil d'Etat n'a même pas encore accepté d'entrer en négociations. Sa dernière "concession" : il fera savoir le 28 avril s'il accepte d'entrer en matière ou pas sur cette revendication...

Toutes les astuces déployées par le Conseil d'Etat pour faire traîner les choses ont en tous cas deux causes : ne rien céder pour la rentrée de septembre de cette année et attendre que cette fichue année électorale soit passée pour pouvoir enfin signifier un refus net aux enseignants...

Pour manifester clairement leur volonté de ne plus attendre et d'obtenir 2 heures de réduction du temps de travail, les enseignants du Cycle d'Orientation ont décidé de passer à l'action concrète. La FAMCO (Fédération des Associations de Maîtres du C.O.) a lancé un mot d'ordre de grève pour la durée d'une demi-journée, le 4 mai. Un poids important sera mis sur l'information à la population et l'explication de ce débrayage. Cette lutte est importante, elle devrait permettre de mobiliser aussi les enseignants du primaire et du secondaire supérieur, qui en sont encore à attendre le bon vouloir du Conseil d'Etat ! Et elle fait partie de la lutte que tous les travailleurs, du secteur privé ou public, mènent pour la diminution du temps de travail.

A.

TESSIN : instituteurs en colère

Imposante mobilisation des élèves de l'école normale (études pour l'enseignement primaire) à Lugano et à Locarno le samedi 2 avril. Les nouveaux instituteurs, brevets en poche, étaient plus de 600 à protester aux côtés d'un groupe d'enseignants chômeurs contre le chômage des enseignants. Unique en Suisse, cette mobilisation des jeunes instituteurs renverse bien des préjugés sur le caractère "docile" de cette catégorie d'enseignants. Les enseignants primaires suivent dans la rue l'exemple précédent des apprentis de l'école de Trevano et des employés techniques de la construction.

ARGUMENTS

TVA et fraude fiscale: L'ARNAQUE

Le 12 novembre 1962 mourait dans sa villa de St-Moritz le multi-millionnaire **Christian Schmid-Blaser,** laissant une fortune estimée à 100 millions. Bien qu'il ait passé le plus clair de son temps à St-Moritz, qu'il y ait touché une rente AVS, qu'il ait participé aux séances de l'assemblée de commune et qu'il y ait réglé ses affaires (entre autres, comme un des plus gros actionnaires de CIBA), **il n'y payait aucun impôt.** Son domicile légal était à Milan !

A Milan non plus d'ailleurs, où il s'était enrichi grâce aux usines textiles Schmid SA (au début sous le fascisme), **il ne payait pratiquement pas d'impôt !**

Car en 1936 déjà, il avait fondé à **Vaduz (Liechtenstein)** la "Fondation des Familles Crisanus", dont le but statutaire était le suivant : *"garantir un train de vie convenable au fondateur et à sa femme".* Ce multimillionnaire suisse avait fait disparaître la plus grande partie de sa fortune dans cette fondation. De plus, il avait créé au Liechtenstein une entreprise "Artex", à laquelle il "vendait" presque la totalité de la production de ses usines textiles aux prix de revient ou même plus bas. C'est ainsi que l'entreprise Schmid SA a travaillé durant des décennies sans réaliser de profit, ou même avec des pertes, et donc **sans avoir à payer d'impôt.** Les profits passaient à la société Artex, et, de là, dans la fondation Crisanus. Une fondation n'est pas imposable !

Schmid avait eu à son service en tant que **conseiller financier** durant des années le... **directeur des finances** du canton des Grisons, **Heinrich Ludwig.** Ce distingué personnage avait agi de sorte que Schmid n'ait pas d'impôts à payer, durant son séjour officiel en Suisse de 1945 à 1953, lorsqu'il était menacé de poursuites pénales en Italie pour collaboration avec les nazis et bénéfices de guerre frauduleux. A la mort de Schmid, le même Ludwig a agi de même pour que le canton des Grisons ne considère pas St-Moritz comme le lieu de domicile légal de Schmid et ne prélève donc pas d'impôt de succession.

Pour que la coupe soit pleine, signalons encore que Ludwig avait le bras suffisamment long pour faire perdre son emploi à un fonctionnaire du fisc qui voulait mettre son nez dans l'affaire.

Malheureusement pour les animaux de ce panier à crabes, cette arnaque n'aurait jamais été connue du public, si, pour des raison d'héritage, le frère de Schmid et d'autres héritiers plus lointains n'avaient pas dû prouver au cours d'un procès que St-Moritz était bien le domicile fiscal du père. La cour d'appel de Bâle devait trancher en faveur des héritiers le 4 décembre 1968. Lors de la discussion sur le transfert de la fortune au Liechtenstein, le témoin Ludwig lâcha une phrase en or :

"Mais ils font bien tous comme ça" !

Ludwig devait perdre sa fonction gouvernementale à la suite de cette affaire, mais le jugement bâlois, transmis au Tribunal fédéral, allait tout de même être entériné 4 ans plus tard, probablement pour prescription... **Cette même cour d'appel de Bâle, dans une nouvelle composition, a accepté à la mi-mars 1977 la validité de la fondation liechtensteinoise, destinée à "garantir un train de vie convenable..."**

Cette petite histoire édifiante permettra peut-être de mieux faire comprendre, si besoin est, pourquoi nous disons NON à une TVA qui coûtera 2 000 francs à une famille salariée de deux enfants en impôt supplémentaire par an ?

OPEL (RFA) : 10 000 ouvriers demandent les 35 heures

Mardi 29 mars, l'assemblée d'usine d'Opel-Rüsselsheim dure 7 heures. Les 10000 travailleurs présents demandent à l'unanimité aux délégués syndicaux de l'IG-Metall de se battre pour imposer **la journée de 7 heures** (35 heures par semaine) sans diminution de salaire. Cette revendication doit apporter une contribution à la lutte contre le chômage et contre la fatigue grandissante imposée par l'accélération des cadences. C'est la première fois en RFA depuis l'éclatement de la crise en 74/75 que les travailleurs d'une entreprise significative demandent les 35 heures.

(Was Tun)

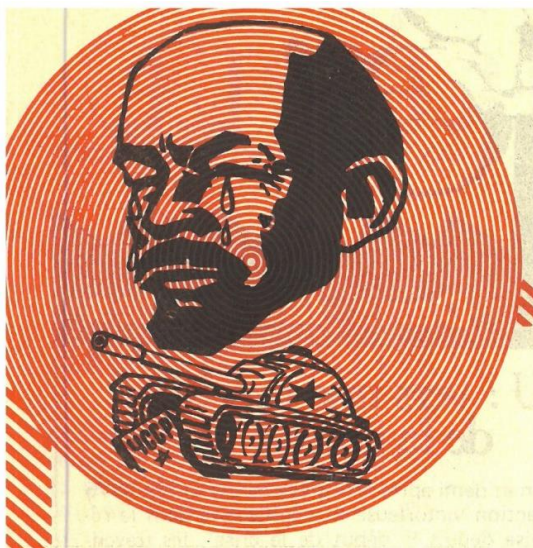

EN DÉFENSE D

A la mi-mars à Prague, les obsèques de JAN PATOCKA, l'un des porte-parole de la "CHARTE 77" (mort à 70 ans d'une hémorragie cérébrale, mais aussi épuisé par les tracasseries policières de Husak), ONT ETE LA PLUS IMPORTANTE MANIFESTATION DE L'OPPOSITION DEMOCRATIQUE ET SOCIALISTE DEPUIS LES FUNERAILLES DE SMRKOWSKI EN 1974. Malgré les arrestations et les contrôles policiers, mille personnes ont assisté à l'ensevelissement, témoignant ainsi leur solidarité avec le combat du vieux philosophe et de la "CHARTE 77" pour les droits civiques et démocratiques. Quand on sait qu'en Tchécoslovaquie "socialiste", soumise au contrôle policier permanent de la bureaucratie, une signature à la "CHARTE 77" peut coûter sa place de travail, la résidence surveillée ou même la prison, que tous les participants aux obsèques ont été filmés et fichés, l'ampleur de cette manifestation comme d'ailleurs du nombre de signataires à la "CHARTE 77" (actuellement environ 700) prend toute sa signification : NEUF ANS DE "NORMALISATION" NE SONT PAS VENUS A BOUT DES ASPIRATIONS DU "PRINTEMPS DE PRAGUE" !

Mais quels sont les buts de la "CHARTE 77" ? Quel sens a son combat dans un état ouvrier bureaucratisé ? Pourquoi les révolutionnaires, l'ensemble du mouvement ouvrier doivent-ils lui apporter leur soutien – un soutien non seulement verbal comme les plus audacieuses déclarations du Parti du Travail, mais surtout effectif et militant ?

Ce dossier tent d'y apporter une réponse : EN DONNANT D'ABORD LA PAROLE AUX SIGNATAIRES EUX-MEMES, en précisant aussi le sens de notre solidarité.

"La Brèche" (no 142, 3 octobre 1976) a déjà publié les positions des deux principaux courants de l'opposition socialiste et révolutionnaire en Tchécoslovaquie, regroupés autour des revues LISTY et INFORMAT. On peut l'obtenir à la rédaction.

Que veut la «Charte 77» ?

Nous publions ici deux extraits du "Manifeste de la Charte 77". Le texte intégral a été édité par "Listy", organe de l'opposition socialiste tchécoslovaque, en tiré à part du numéro 3 de son édition française[1]. L'essentiel de la Charte décrit avec précision les entraves aux droits civiques et démocratiques pourtant reconnus en principe depuis le 23 mars 1976, où les accords d'Helsinki sont entrés en vigueur en Tchécoslovaquie. Un véritable réquisitoire contre l'ordre bureaucratique :

«Toutes les institutions, tous les organes de l'Etat sont subordonnés, dans les faits, aux directives politiques de l'appareil du parti dominant et aux décisions de quelques personnes influentes au pouvoir : c'est ce système qui a pour effet de restreindre, voire de supprimer totalement toute une série de droits civiques. Ni la constitution de la République tchécoslovaque, ni les autres lois ou normes légales du pays n'ont prise sur le contenu et la forme, sur l'adoption et l'application de telles décisions; ces mesures sont généralement prises dans les coulisses; elles restent souvent orales, demeurent inconnues de la masse des citoyens et sont soustraites à leur contrôle; leurs auteurs ne sont responsables que devant eux-mêmes et devant leur propre hiérarchie; ils exercent cependant une influence déterminante sur l'activité des organes législatifs et exécutifs de l'Etat, sur la justice, les organisations sociales, syndicales ou autres, les autres partis politiques, les entreprises, les usines, les instituts scientifiques, les bureaux, les écoles et autres institutions; leurs ordres ont partout le pas sur la loi elle-même. Lorsque, dans l'interprétation de leurs droits et de leurs devoirs, des organisations ou des citoyens entrent en contradiction avec ces directives, il leur est impossible de s'adresser à une instance impartiale parce qu'elle n'existe pas. Tout cela aboutit à de sérieuses restrictions aux droits qui ressortent des articles 21 et 22 de la première convention (droit de réunion et interdiction d'apporter quelque entrave que ce soit à son exercice) ainsi qu'à son article 25 (égalité des droits à participer à la gestion des affaires publiques) et de son article 26 (égalité de tous les citoyens devant la loi). Cet état de choses empêche également les ouvriers et les autres travailleurs de former, sans aucune restriction, des organisations syndicales et autres pour la protection de leurs intérêts économiques et sociaux et de bénéficier librement du droit de grève.»

Prenant la bureaucratie au piège de sa propre "légalité", la Charte 77 en conclut :

«Bien entendu, la responsabilité en matière d'application des droits civiques dans un pays incombe, en premier lieu, au pouvoir politique de l'Etat. Mais pas à lui seul. Car chacun de nous a sa part de responsabilité en ce qui concerne la situation générale et par conséquent aussi l'application de traités dûment ratifiés, qui d'ailleurs n'obligent pas seulement les gouvernements mais aussi tous les citoyens. C'est le sentiment d'avoir notre part de responsabilité, la volonté de l'engagement civique et la foi en sa finalité, ainsi que le besoin commun de lui trouver une expression nouvelle, plus efficace, qui nous a amenés à concevoir la Charte 77 dont nous annonçons aujourd'hui publiquement la création. La Charte 77 est une communauté libre, non formelle et ouverte aux personnes d'opinion, de religions et de professions diverses, réunies par la volonté de s'engager à titre individuel et collectif pour faire respecter dans notre pays et dans le monde les droits de l'homme et du citoyen. (...) La Charte 77 ne constitue pas la base d'une activité politique oppositionnelle. Elle aspire à servir l'intérêt général à l'instar de nombreuses initiatives similaires prises par les citoyens dans divers pays de l'Ouest et de l'Est. Elle ne se propose donc pas de dresser un programme à elle de réformes ou de changements politiques ou sociaux; elle désire mener, dans son champ d'action, un dialogue constructif avec le pouvoir politique et étatique, notamment en attirant l'attention sur divers cas concrets de violation des droits de l'homme et du citoyen, en préparant la documentation appropriée, en proposant des solutions, en soumettant diverses suggestions plus générales visant à l'approfondissement de ces droits et de leurs garanties et en agissant comme intermédiaire dans d'éventuelles situations de conflit que peut engendrer l'injustice...»

(1) commander à : Jean-Jacques MARIE, appartement 2 A 2, 111 rue de Reuilly, 75012 PARIS, CCP Paris 15 872 89 V.

Jiri Pelikan : "Un grand pas en avant"

«Le mouvement d'opposition n'est pas nouveau; avec la publication de la Charte 77, il est entré dans une nouvelle phase, non seulement en Tchécoslovaquie, mais dans toute l'Europe de l'Est : des aspects nouveaux se manifestent.

1. On passe des protestations individuelles ou de groupes à la recherche et à la création de nouvelles structures qui permettent de transformer les courants de l'opposition, face au pouvoir, en un partenaire légal et sérieux, capable de formuler non seulement des critiques mais aussi des propositions concrètes et des programmes de rechange. (...)

2. Les différents courants de l'opposition : communistes, socialistes, trotskistes, nationalistes, libéraux, chrétiens, etc... et les représentants des différentes couches sociales : intellectuels, ouvriers et jeunes, se rassemblent sur une plateforme commune dans le but de revendiquer et défendre les libertés et droits démocratiques garantis par la Constitution des pays de l'Est et par des accords internationaux comme ceux d'Helsinki, signés mais systématiquement bafoués et violés par les gouvernements de ces pays. Cela ne signifie pas que les divergences théoriques et politiques entre les différents groupes et courants de l'opposition disparaissent; mais ils considèrent la défense des droits civiques comme une condition nécessaire pour sortir de la crise actuelle.

3. Le mouvement pour les libertés et les changements se développe en même temps dans plusieurs pays d'Europe de l'Est. (...) Malgré les différences de situations entre ces pays, une nouvelle solidarité des peuples de l'Est est née. On commence à comprendre qu'on se bat contre l'ennemi commun : la bureaucratie du Kremlin et ses valets locaux, pour des buts communs; il faut sortir de l'égoïsme national et de l'illusion qu'on peut arracher des concessions partielles dans les limites d'un seul pays. C'est extrêmement important : les défaites de 1956 et de 1968 ont été rendues possibles par les divisions et les illusions réformistes; seule une action simultanée et internationaliste peut créer une situation nouvelle en Europe de l'Est : une situation qui ne permettrait pas à la bureaucratie du Kremlin de recourir à l'intervention des chars, l'obligerait à faire des concessions importantes et à battre en retraite.»

Extrait de LISTY 3. J. Pelikan, ancien responsable de la TV en 1968, exilé, en est le porte-parole le plus connu à l'étranger.

Frantisek Kriegel : "Nous ne quitterons jamais de notre plein gré"

F. Kriegel, signataire de la Charte 77, président du comité central du Front National durant le "Printemps de Prague" a donné à la presse ouest-allemande une interview où il déclare notamment :

Nous poursuivrons évidemment notre action et nous nous attendons à des arrestations. Nous ne demandons rien d'autre que l'exécution des engagements d'Helsinki et ce n'est là rien d'illégal... Les autorités pourraient évidemment réagir en procédant à des expulsions comme Moscou l'a fait notamment à l'égard de Slojenitsyne. En tout cas, nous ne quitterons jamais de notre plein gré la Tchécoslovaquie comme on me l'a suggéré au cours d'un interrogatoire. (...) En Allemagne de l'Est, les dissidents réclament sans doute la possibilité de quitter le pays, mais nous voulons rester ici. En Pologne, ils sont appuyés par une Eglise catholique influente, ce qui n'est pas le cas ici. En URSS, les dissidents veulent une chose qu'ils n'ont jamais connue dans leur histoire. Mais nous savons ce qu'est la démocratie, nous l'avons vécue, même sous le règne des Habsbourg.

Le jugement de Kriegel est quelque peu déformé. La défense de Biermann en RDA et de son droit à rester dans "cette meilleure partie de l'Allemagne" a montré qu'une part importante des oppositionnels n'est pas dupe des mirages de la démocratie bourgeoise et de ses millions de chômeurs (voir aussi les positions d'un Havemann dans La Brèche no 141, sept. 76); en Pologne, autour de la défense des ouvriers réprimés, des premiers clivages s'opèrent au sein des milieux catholiques jusqu'ici souvent principaux porteurs de l'opposition, vu l'absence d'alternative du côté du mouvement ouvrier. Néanmoins, cette déclaration de Kriegel traduit aussi l'expérience d'une opposition socialiste et communiste qui survit très largement en Tchécoslovaquie, malgré la répression – celle qui s'était engagée, en 1968, pour un "socialisme à visage humain" et qui, pour cette raison, n'est pas prête à quitter le pays.

E LA «CHARTE 77»

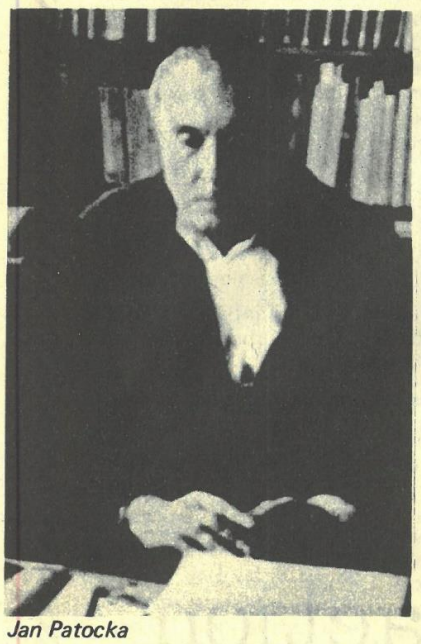

Jan Patocka

... et le Quartier-Général de la police à Prague

Lettre ouverte de PETER UHL:
"Je demande à tous les camarades d'aider la charte 77"

Le texte que nous publions ci-dessous a été adressé à plusieurs organisations révolutionnaires d'Europe occidentale.

Son signataire, Petr Uhl, se définit lui-même comme marxiste-révolutionnaire. Signataire de la Charte 77, il est plus particulièrement connu en Tchécoslovaquie pour avoir, avec 18 de ses camarades, été l'un des accusés du premier procès de la normalisation après l'intervention soviétique d'août 1968. Arrêté en décembre 1969, Peter Uhl fut accusé d'avoir organisé un "groupe trotskyste" dont les membres, selon l'acte d'accusation "longtemps soutenus dans leurs efforts par les forces réactionnaires nationales et étrangères, ont tenté de fomenter un coup d'Etat contre-révolutionnaire afin de provoquer l'effondrement de la République et de l'arracher au bloc des pays socialistes". Condamné à 4 ans de prison, Petr Uhl fut libéré en décembre 1973.

Nous ne publions ici que des extraits de cette longue lettre parue intégralement dans Rouge du 30 mars 1977 (no 311).

P. S. : depuis que ce texte a été écrit, Frantisek Pavlicek a été relâché par la police.

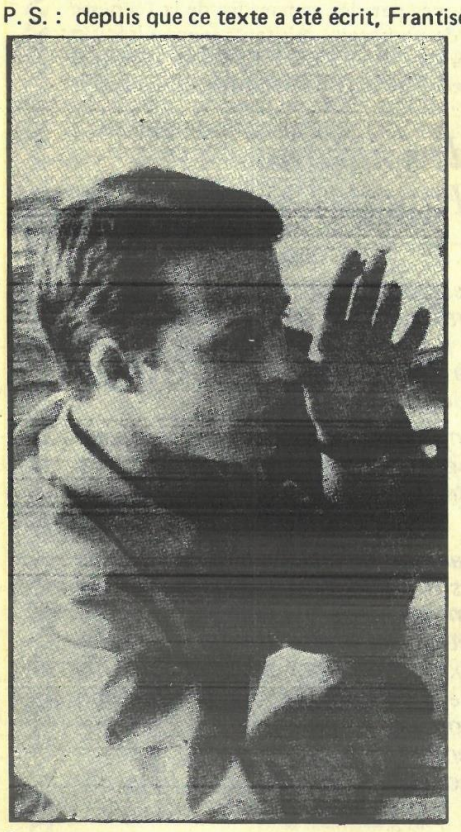

Camarades,

La gauche révolutionnaire, dans les pays de démocratie bourgeoise, se montre souvent réticente à défendre les droits civiques et les libertés démocratiques.

Cette réticence découle de leur opposition – souvent justifiée – aux organisations réformistes dont le seul et quelquefois l'unique but est de réaliser des réformes dans cette sphère des relations sociales, le plus souvent par l'intermédiaire d'un dialogue avec le pouvoir d'Etat.

Nous savons parfaitement que le libre développement de la société, fondé sur le libre développement de l'individu ne peut être atteint que dans le cadre d'une société sans classe et que celle-ci est l'aboutissement d'un long processus de développement de la démocratie ouvert par la révolution sociale prolétarienne.

Mais notre conviction commune à tous, marxistes et socialistes-révolutionnaires, est que la première phase révolutionnaire du développement communiste doit apporter à chaque membre de la société plus de droits et de libertés que la "meilleure" des démocraties bourgeoises. Cela est conforté par l'analyse critique des révolutions prolétariennes qui sont survenues jusqu'à présent et de tous les aspects de leur dégénérescence. Cette opinion – même sous des formes différentes – est partagée par tous les réformistes et depuis peu par leur dernière composante, les eurocommunistes. Au contraire de ces derniers pourtant, les révolutionnaires ne sont pas victimes de l'illusion que le socialisme ainsi que l'émancipation de l'individu et de la société peuvent être atteints à travers la démocratisation graduelle de la société bourgeoise, par le maintien des rapports de production capitalistes ou leur disparition progressive.

Les révolutionnaires n'ont pas non plus l'illusion qu'un pouvoir fasciste ou totalitaire soit enclin à concéder un quelconque élargissement des droits civiques ou des libertés démocratiques, ou qu'il soit prêt à engager un dialogue dans ce domaine.
(...)

Le combat pour les droits de l'homme constitue pourtant l'un des chemins qui mènent à la révolution; il représente l'une des voies pour créer les conditions subjectives préalables à la révolution sociale et politique.

S'il est certainement possible de douter qu'une telle stratégie soit adaptée aux pays de démocratie bourgeoise, il est évident qu'elle est utile et parfois la seule possible pour les régimes fascistes et les dictatures militaires ou bureaucratiques.
(...)

En tant qu'opposant au parlementarisme et à tout succédané de la démocratie bourgeoise, je peux très bien comprendre les réticences des marxistes envers l'appel de la Charte 77 (je m'identifie totalement à elle), étant donné que cette charte se fixe comme but la réalisation des principes contenus dans des accords internationaux sur les droits civiques, politiques, sociaux, économiques et culturels, ratifiés, paraphés et publiés par le pouvoir d'Etat tchécoslovaque. (Une remarque en passant : les travailleurs tchécoslovaques n'ont pas, envers la démocratie bourgeoise, une attitude aussi hostile que celle que j'aimerais qu'ils aient; cela découle de leur expérience propre du stalinisme et du régime autocratique.) Des gens peuvent aussi être rebutés par le fait que les droits codifiés dans ces traités sont insuffisants et s'attachent plutôt à défendre les intérêts des intellectuels que ceux des travailleurs; par le fait que ces pactes n'ont qu'une valeur proclamatoire à la manière de l'ancienne Déclaration universelle des droits de l'homme; par le fait qu'ils représentent l'expression de tentatives de collaboration de classes et une

suite p. 8

La Ligue Marxiste Révolutionnaire manifestait dans les jardins de l'ambassade de Tchécoslovaquie **(printemps 1971)**

LE SENS DE NOTRE SOUTIEN

Les signataires de la "CHARTE 77" se placent volontairement sur le terrain de la défense "légale" des droits civiques. Il faut bien mettre ce terme entre guillemets puisqu'ils demandent au fond **l'application dans les faits** de droits **formellement reconnus mais niés jour après jour** par la bureaucratie, comme par exemple ceux de la Convention des Droits de l'Homme.

Pourquoi la bureaucratie nie-t-elle des droits aussi élémentaires que la liberté de réunion, de circulation, de presse, le droit de constituer des syndicats indépendants de l'Etat (même "socialiste") ou le droit de grève ? Pourquoi réprime-t-elle aussitôt et sans ménagement les signataires de la "CHARTE 77" ? La bourgeoisie internationale, qui jette sur le pavé des millions de chômeurs frappés par la loi d'airain de la concurrence capitaliste, ressasse l'argument imbécile du "totalitarisme communiste". La social-démocratie occidentale, qui rêve d'une solution hybride "entre le capitalisme et le communisme", y voit la preuve qu'un socialisme est impossible sans le respect de nos institutions démocratiques bourgeoises. Les partis communistes critiquent ces "atteintes aux libertés" mais gardent ensuite un silence prudent, surtout lorsqu'il s'agit d'expliquer pourquoi le "socialisme" est devenu un régime aussi despotique. Les courants maoïstes simplifient les choses et classent l'URSS et les "démocraties populaires" parmi les nouveaux pays capitalistes.

Toutes ces explications ne sont en fait que justifications : elles sont chacune le décalque d'une idée préconçue. La répression des droits démocratiques en Tchécoslovaquie, comme dans les autres "pays de l'Est", **a une origine sociale précise** directement liée au fait que ces régimes **ne sont plus capitalistes.** La bourgeoisie, en temps "normal", peut se payer le luxe de respecter certains droits démocratiques (non négligeables pour les travailleurs) parce qu'elle dispose d'un pouvoir économique indépendant et peut, par exemple, récupérer sur les prix une augmentation de salaire obtenue par la grève, faire la grève des investissements si un gouvernement ne cède pas à ses volontés, etc... Dans un régime où l'essentiel de la production est étatisée et planifiée, où le directeur d'entreprise, le responsable syndical, le représentant du parti jusqu'aux planificateurs des ministères ne sont en somme que des fonctionnaires chargés de prévoir et d'appliquer le plan qui règle l'essentiel du développement économique et social, **tout exercice des droits démocratiques même les plus élémentaires pose inévitablement et à court terme les questions décisives du pouvoir :** qui fixe les normes dans l'entreprise, les planificateurs ou les travailleurs ? pourquoi les besoins des travailleurs ne sont-ils pas intégrés dans le plan ? qui a le droit de donner son avis, les fonctionnaires du parti ou d'autres associations dont les droits d'expression, de réunion ne sont pas contrôlés ? etc... Paradoxalement, cela n'est pas un argument contre le socialisme mais en sa faveur ! Il montre simplement **qu'une participation directe et démocratique des travailleurs, des masses laborieuses à la gestion du plan et de la société** permettrait une gestion différente, qui tienne compte non seulement des normes et des buts fixés "en haut" dans les ministères et à la tête du parti, **mais des besoins des masses.** A condition toutefois que soient strictement garantis leurs droits d'expression, de réunion, de faire valoir des avis, des options différents par plusieurs partis politiques, des syndicats indépendants de l'Etat pouvant même recourir à la grève contre des décisions arbitraires, etc...

C'est exactement ce que redoute la caste de fonctionnaires au pouvoir dans ces pays. En 1968, l'intervention militaire puis la "normalisation" en Tchécoslovaquie ont été

suite p. 8

EN DÉFENSE DE LA «CHARTE 77»

LE SENS DE NOTRE SOUTIEN

suite de la page 7

dictées par la seule volonté d'arrêter ce processus de "démocratisation". Un bureaucrate du Comité Central "normalisé" l'expliquait franchement en décembre 1969 : "Les très larges compétences des conseils ont affaibli la position des directions d'entreprises... parce que ces conseils se composent, dans leur grande majorité, de travailleurs d'usines" ! Mais cela implique une chose, clairement soulignée par la "CHARTE 77" : redoutant comme la peste toute "intrusion" des masses laborieuses, la bureaucratie est **forcée de maintenir en permanence un régime policier et despotique, un contrôle dictatorial** de l'appareil d'Etat, du parti, des syndicats, des associations de masse. Voilà ce que nient les partis communistes, même critiques, qui se bornent à demander un peu plus de "démocratie" à des fonctionnaires qui ne tiennent en place que par la terreur policière !

Mais la "CHARTE 77", dira-t-on, réclame la même chose. C'est vrai, c'est aussi de bonne guerre. Nul doute d'ailleurs que plusieurs signataires, anciens responsables exclus depuis 1968, humanistes sincères espèrent exercer une pression suffisamment large pour "rouvrir la brèche de la démocratisation", comme lors du "Printemps de Prague". Mais justement cet exemple montre quelle "logique infernale" pour les bureaucrates ouvre toute amorce de libertés démocratiques. Comme le rappelle Petr Uhl : "La lutte collective pour les principes contenus dans ces pactes stimule les travailleurs qui renouent avec la défense de leurs intérêts, élève leur niveau de conscience et la confiance dans leurs propres forces".

On comprend mieux dès lors pourquoi la bureaucratie n'y voit que danger "contre-révolutionnaire". Mais cela signifie aussi que la lutte pour les droits démocratiques est, dans ces pays, **la plus difficile qui soit.** Ne serait-ce que signer la "CHARTE 77", c'est déjà prendre une liberté... "illégale". Son large écho est donc un sérieux pas en avant. Depuis 1968, des courants d'opposition (comme LISTY, INFORMAT) ont existé en permanence; avec la "CHARTE 77", **parce qu'elle a choisi le terrain "légal",** cette opposition est devenue plus large, desserrant un peu l'étau policier. Ce début d'activité plus massive et unitaire a besoin du soutien **immédiat de tout le mouvement ouvrier** pour ne pas étouffer dans l'oeuf !

Les droits que revendique la "CHARTE 77" ne sont pas "bourgeois" : ils doivent pouvoir exister et être étendus dans une société socialiste et leur mise en pratique malgré la répression est une condition essentielle pour que renaisse un mouvement anti-bureaucratique de masse. Si des illusions démocratiques peuvent exister, dans une partie de l'opposition, c'est uniquement sur la manière de réaliser ces droits. Nous savons — et toute l'expérience de 1956, de 1968 le montre — qu'aucun raccourci n'est possible, qu'on ne pourra pas renverser l'ordre bureaucratique **en faisant l'économie d'une mobilisation active des masses dans leur majorité salariées.** Ni la croyance dans les vertus "démocratiques" de la bourgeoisie internationale, ni l'espoir de réformer "en douceur" l'appareil bureaucratique ne peuvent le remplacer. Les accords d'Helsinki ne sont qu'un sordide marchandage entre une bourgeoisie à la recherche de marchés complémentaires et un régime bureaucratique avide de devises et de technologie; tous deux se moquent des besoins des masses laborieuses et se renvoient la balle pour des brevets de "démocratie". Mais si l'opposition a profité de ces accords pour prendre la bureaucratie à son piège et faire connaître son combat, c'est qu'elle n'a aussi guère d'autres moyens. D'ailleurs, la "CHARTE 77" n'attend rien d'Helsinki, mais tout de "l'engagement civique des citoyens". Au mouvement ouvrier d'Europe capitaliste, à son avant-garde révolutionnaire de montrer, **maintenant et par leur soutien actif,** qu'aux marchandages de la "coexistence pacifique" il sait répondre par la solidarité internationale des travailleurs !

LIGUE MARXISTE REVOLUTIONNAIRE

suite de la page 7

"Je demande à tous les camarades d'aider la charte 77"

conception de la coexistence pacifique destinée à garantir la survie de formations politiques et sociales condamnées par l'histoire, une coexistence des Etats et non des peuples.
(...)

Le sens de ces traités n'est pas que dans un an ou deux je puisse écrire ce que je pense du système politique et social tchécoslovaque sans risquer la prison — car ce ne sera pas le cas — mais dans le fait que la lutte collective et "légale" (j'y mets des guillemets car il est difficile d'imaginer la nature de cette "légalité") pour la réalisation des principes contenus dans ces pactes stimule les travailleurs, qui renouent avec la défense de leurs intérêts, élève leur niveau de conscience et la confiance dans leurs propres forces.
(...)

La clause de l'Acte qui traite des droits sociaux, économiques et culturels, affirme que les travailleurs doivent avoir le droit de construire des syndicats et d'autres organisations pour défendre leurs intérêts en toute autonomie, et qu'ils doivent avoir le droit de faire grève. Cette clause pourrait peut-être constituer un point de départ sur le chemin de l'émancipation des travailleurs, tâche qu'ils accompliront eux-mêmes et avec leurs propres organisations. Lorsque je parle de point de départ, je parle des conditions subjectives préalables qui y préparent et je ne partage aucune des illusions sur un éventuel "dialogue" réformiste ou une conquête spontanée de ces droits.

Et si ce n'est pas la voie des réformes, laquelle est-ce ? Un marxiste-révolutionnaire tchécoslovaque, menacé par la perspective de trois ans de prison — en réalité probablement dix — ne peut en faire mention. (...)

(...)

Pour toutes ces raisons, je demande à tous les camarades d'aider la Charte 77 et d'en être solidaires, sous toutes les formes possibles. Le problème international des droits de l'homme et de leur violation, celui de l'existence de régimes où la lutte pour les libertés démocratiques porte immédiatement à conséquence, nous concerne tous, marxistes-révolutionnaires, chrétiens, humanistes et réformistes. Je sais que la Charte 77 qui se bat en ce moment pour sa survie a aussi la préoccupation d'informer les travailleurs tchécoslovaques sur les violations des droits de l'homme dans les pays capitalistes.
(...)

Dans les pays où les travailleurs sont organisés en syndicats et partis politiques, indépendants du pouvoir, la solidarité et la protestation peuvent être plus efficaces.

Libérez Vaclav Havel, Frantisek Pavlicek, Jiri Lederer, Ota Orbest, Vladimir Lastuvka et Ales Machacek.

Libérez les prisonniers politiques tchécoslovaques.

Prague, le 3 mars 1977
Petr Uhl

Le PST: des paroles sans action

Jean Vincent : "euro-communiste" avant tout le monde ?

Le Comité Central du Parti Suisse du Travail (PST ou POP) a adopté une résolution sur "la démocratie et les libertés" (V.O., 1.3.77) qui dit en particulier : "Le but du socialisme est de rendre les libertés plus réelles et de les étendre. Aussi le PST considère-t-il que les atteintes qui leur sont portées ne sont pas admissibles, même si la conception et le contenu de ces libertés peuvent être différents d'un pays à l'autre vu le développement historique de chaque peuple. Une lutte d'idées doit pouvoir être conduite avant tout sur le terrain des idées et non pas sur celui de mesures administratives et répressives". A propos de la "CHARTE 77", la Voix Ouvrière a condamné à plusieurs reprises la répression qui en frappe les signataires comme "incompatible avec notre conception du socialisme".

Tant mieux ! C'est déjà une petite aide aux oppositionnels. Le temps où la V.O. couvrait, comme en 1952, les calomnies staliniennes contre Slansky et London est dépassé.

Mais après ? Plus rien. Comme en 1968. Le PST avait condamné l'intervention. Non pas au nom du droit des travailleurs tchécoslovaques de gérer eux-mêmes, directement "l'état socialiste" (ce qu'ils commençaient à faire), mais au nom du droit de chaque parti communiste de choisir lui-même sa "voie nationale au socialisme". S'il refuse l'hégémonie absolue du Kremlin, le PST n'a pas perdu de son héritage stalinien l'idée que c'est au parti "le plus fort, le plus hégémonique" à diriger la construction du socialisme, et non aux travailleurs eux-mêmes... Dangereux argument, car il conduit comme jadis à suivre passivement les "changements dans le parti". Ainsi, le 9 octobre déjà, on pouvait lire dans la V.O. (sous la plume d'un membre du PCI !) que la "normalisation" améliorait la situation et commençait à assurer "la possibilité pour le parti et le gouvernement d'exercer leurs fonctions". Il y manquait "juste" le retrait des troupes...

Décidément, le PST ne veut pas voir que les atteintes aux libertés dans les "Etats socialistes" ne sont pas simplement des questions d'idées ! Il ne perçoit le régime bureaucratique qu'au travers des lunettes déformantes des "divergences idéologiques dans le mouvement communiste"... Mais puisque la "CHARTE 77" défend "l'idée" que les droits reconnus pourraient être appliqués, pourquoi la V.O. ne la publie-t-elle pas, avec les positions de ses différents signataires ? Parce que, comme dit Vincent, "nous disons ce qu'il faut dire, quand nous jugeons nécessaire de le dire" (V.O., 2.3.77)... et ne nous emmerdez pas avec ces histoires !

Ce ne sont pas nous, camarades, ce sont les signataires de la "CHARTE 77", les travailleurs polonais qui vous demandent votre soutien et de faire connaître leur combat ! Et le PST dit : "halte-là" ! C'est un "débat d'idées", mais il y a aussi la coexistence pacifique : assimilant sans autres la campagne anti-communiste de la bourgeoisie et les "dissidents" de toutes tendances, Vincent, dans la même V.O., leur reproche "en bloc" de vouloir isoler les Etats socialistes, de rêver "à la réinstauration d'un 'cordon sanitaire' dont parlait déjà Clémenceau", de ne parler que des droits de l'homme et pas des accords commerciaux ! Vieil argument stalinien : les manoeuvres diplomatiques de l'URSS qui, dit-on, vont "renforcer l'économie socialiste" passent avant les besoins des travailleurs qui doivent construire ce socialisme ! Nous n'avons rien contre des accords commerciaux, mais pas au prix du silence sur le sort des travailleurs de ces pays. C'est en menant sa propre campagne pour les défendre que le mouvement ouvrier fera le mieux pièce à l'anti-communisme.

Le PST, lui, abandonne en fait le sort des travailleurs dans les "Etats socialistes" à celui de "leur" parti et au "débat d'idées" dans le mouvement communiste. Logique au fond : car le stalinisme a détruit tout internationalisme au profit de la "voie nationale" de chaque parti vers son petit socialisme...

Stalinisme pas mort. Mais avec bien du plomb dans l'aile.

rivière

A l'initiative de militants de la LMR, très vite appuyés par des camarades de la Jeunesse Socialiste et du Parti Socialiste Genevois comme par de nombreux militants inorganisés, un COMITE DE SOLIDARITE AVEC LES OPPOSANTS DES PAYS DE L'EST s'est constitué à Genève. Nous publions ici son premier appel qui recueille déjà de nombreuses signatures dans le mouvement ouvrier genevois.

Soutenez le comité de solidarité avec les opposants des Pays de l'Est !

DECLARATION DE PRINCIPE

Nous sommes attachés à la lutte pour une société socialiste et nous considérons que l'une des caractéristiques fondamentales d'une telle société, et une condition de sa survie, est non seulement la propriété collective des moyens de production, mais aussi la possibilité pour la Classe Ouvrière de gérer effectivement ses institutions politiques et économiques.

Il ne saurait y avoir de socialisme sans démocratie ni de démocratie réelle sans socialisme. Nous rappelons que les libertés démocratiques sont une conquête du mouvement ouvrier et que leur défense a depuis toujours fait partie de ses meilleures traditions.

La démocratie socialiste doit être animée par une diversité de tendances, de partis. La gestion d'une société socialiste par les travailleurs eux-mêmes suppose la libre confrontation des idées et des programmes, propre à combattre l'arbitraire bureaucratique. Elle suppose par conséquent les droits démocratiques les plus étendus, notamment : le droit de libre expression pour tous les courants d'opinion démocratique par la parole, la presse, l'édition, la radio, la télévision et tout autre moyen de communication; le droit de réunion; le droit d'association; y compris celui de constituer des groupements politiques permanents et, évidemment, le droit de grève et le droit de constituer des syndicats libres du contrôle de l'Etat.

Les droits démocratiques ne s'octroient pas, ni ne se décrètent. Ils doivent être conquis, affirmés et pratiqués au cours de la lutte pour une société socialiste, quel qu'en soit le contexte politique, afin qu'ils deviennent un élément irréductible de l'expérience et de la conscience populaires, et ainsi, un élément de la société socialiste en devenir. Aucune menace extérieure contre une société socialiste ou contre un mouvement socialiste ne nous paraît justifier la suppression de la démocratie en son sein, qui lui fait courir les dangers les plus graves pouvant aller jusqu'à sa destruction.

APPEL :

En réponse aux différents appels venus d'URSS et de l'Europe de l'Est, et d'accord avec la déclaration de principe ci-dessus, nous, soussignés, nous solidarisons avec l'ensemble des opposants et des victimes de la répression dans les pays de l'Est, indépendamment de notre accord ou désaccord avec chacun de ceux-ci.

Rejoignez les activités du comité : **case postale 31 — 1 213 Petit-Lancy 1 (GE)**

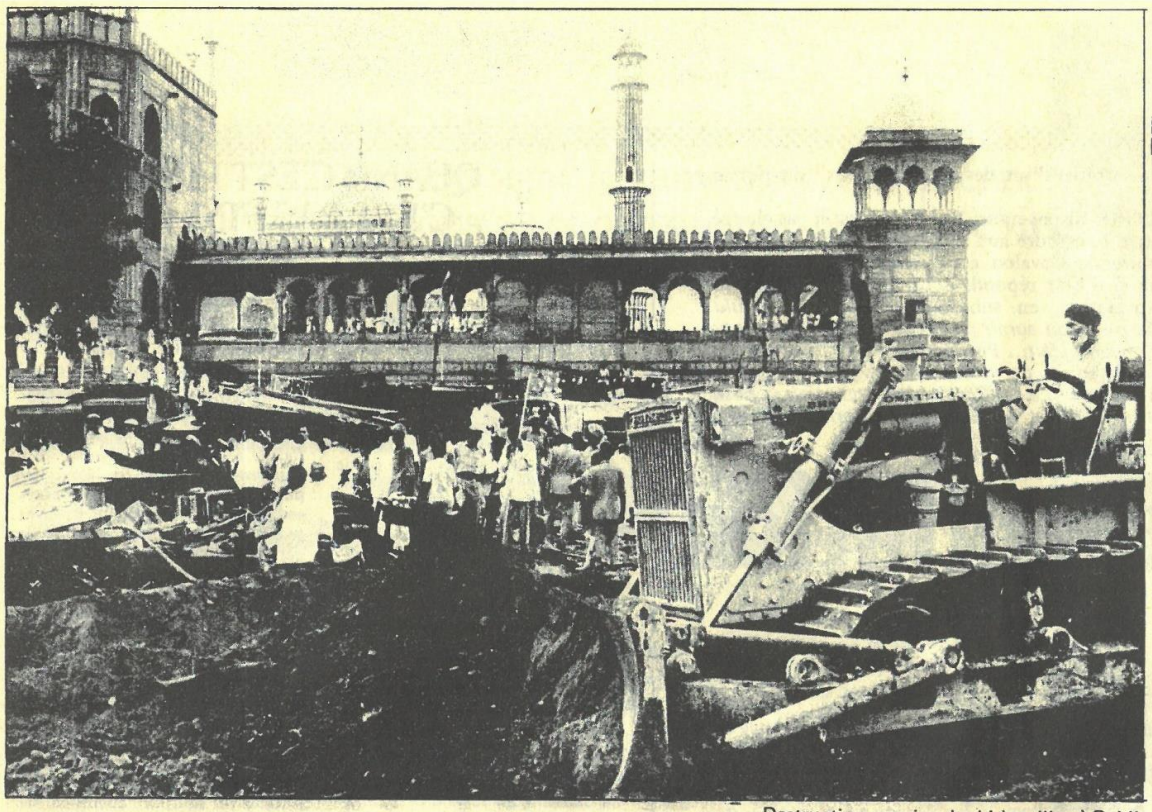

Destruction massive des bidonvilles à Dehli

L'ELEPHANT A GENOUX

Indira Gandhi pensait qu'il s'agirait d'une simple formalité. Elle s'est retrouvée déchue, "portant la faute", selon ses propres termes, de la gigantesque gifle électorale encaissée par le "Parti du Congrès", qui dirigeait le pays depuis 30 ans. Avec la majorité absolue des sièges à la Chambre basse ou Parlement indien, la coalition hétéroclite "Janata" lui succède. Le nouveau Premier ministre, Morarji Desaï, 81 ans, est un transfuge du Parti du Congrès (ministre jusqu'en 1969); Jagjivan Ram est passé dans l'opposition en janvier dernier, alors que Georges Fernandes, du Parti Socialiste, a accepté de siéger à leurs côtés et à ceux de représentants du parti d'extrême-droite Jan Sangh.

La profonde erreur d'appréciation d'Indira Gandhi est le résultat d'un long processus de centralisation du pouvoir d'Etat, qui a culminé dans l'instauration de l'état d'exception il y a deux ans. La répression qu'ont subie tous les courants d'opposition leur a fourni finalement un énorme tremplin électoral. Mais leur opposition commune à Indira Gandhi n'offre guère de plateforme gouvernementale durable à la nouvelle coalition. Néanmoins celle-ci peut profiter d'un répit prolongé, étant donné la profondeur du discrédit jeté sur le Parti du Congrès, mais aussi la capitulation politique de la gauche et la désorganisation du mouvement ouvrier indien. Des millions de travailleurs indiens attendent maintenant la réalisation des promesses électorales quant à la libération des 30 à 50 000 détenus politiques.

A BAS LA PAUVRETE ?

"Garibi Hatao" ("à bas la pauvreté"), tel était le programme de la fille de Nehru pour les élections de 1971, qui lui avaient assuré 352 mandats sur 518, pour seulement 43 o/o des suffrages exprimés, et 23 o/o des inscrits. Ce gouvernement soutenu par le Parti Communiste pro-Moscou qui lui accordait le caractère de "progressiste", n'aura réussi à régler aucun des gigantesques problèmes de l'Inde. La presse bourgeoise occidentale a vanté bien sûr ses "succès" dans la réduction du taux d'inflation annuel. Mais il n'en reste pas moins que l'augmentation du prix de quelques-unes des denrées de base a été en 2 ans (d'avril 73 à avril 75) de : riz (rationné) : + 143,6 o/o; sel : + 114,3 o/o; poisson : + 66 o/o; viande de chèvre : + 52,7 o/o; blé : + 51,5 o/o; huile de palme : + 49,9 o/o.

La maîtrise de l'inflation a non seulement été toute relative : elle s'est faite surtout au prix d'une attaque au niveau de vie et aux conditions de travail des salariés indiens.

Malgré l'intervention croissante de l'Etat dans l'économie, la faim, la misère, la pénurie de céréales, le chômage massif et le sous-emploi, la stagnation économique, l'extrême inégalité de développement des régions, la faible productivité, sont restés les caractéristiques tragiques de l'Inde capitaliste. Et malgré les ouvertures d'Indira Gandhi, les investissements étrangers sont restés rares.

Dans ces conditions, la campagne contre la pauvreté s'est transformée en une campagne de répression du mouvement ouvrier. Les dernières années d'Indira Gandhi sont celles des arrestations de 40 à 50 000 cheminots avant qu'ils n'entrent en grève en juin 1972, de plusieurs dizaines de milliers de communistes naxalites (maoïstes), de la répression sanglante de la grève nationale des chemins de fer en 1974. Le Monde estime que *"150 000 personnes ont été détenues à un moment ou à un autre depuis juin 1975, et parmi elles tous les chefs de file de l'opposition"*[1], (c'est-à-dire depuis l'instauration de l'état d'exception).

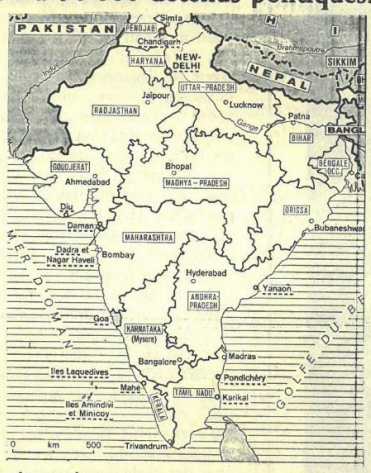

Au début de l'année 1975 en effet, dans le style du Mahatma Gandhi, l'opposition traditionaliste soutenue par l'extrême-droite du parti Jan Sangh, par le parti socialiste et par une partie de l'extrême-gauche avait réussi à donner une ampleur énorme au mouvement "contre la corruption", culminant lors d'une marche massive sur la capitale New Delhi. Indira Gandhi répondait le 26 juin par l'instauration de l'état d'urgence, qui supprimait absolument toutes les garanties démocratiques, notamment le droit de grève, de manifestation, encore une fois sous les applaudissements de la bureaucratie soviétique et du PC indien. Après l'échec de la "révolution verte", après l'échec du "Garibi Hatao", Indira Gandhi annonçait que ses pouvoirs dictatoriaux serviraient à réaliser un "programme de réformes en 20 points", destiné sourtout à améliorer le rendement agricole.

Ce sont les fermiers riches et moyens qui en ont le plus bénéficié, la redistribution des terres, si elle avait été effectivement appliquée, n'aurait d'ailleurs touché que 0,25 o/o de la surface cultivée. Ce programme n'aura fait qu'accroître les inégalités de revenus et aussi les risques de pénurie de denrées alimentaires pour les années à venir.

L'état d'exception devait en premier tenter de paralyser le mouvement ouvrier. La crise frappant en Inde les industries de biens de consommation durables (jute, textile, automobile par exemple), elle a conduit à des licenciements massifs dans ces secteurs. Mais à la longue, l'état d'exception n'a pas pu empêcher totalement des sursauts de révoltes ouvrières : ainsi, 100 000 travailleurs du textile (les ouvriers les mieux syndiqués) ont fait grève à Bombay en octobre 1976. Des réactions très amples se sont produites également contre deux des aspects les plus spectaculaires de la politique sociale d'Indira Gandhi : la campagne de stérilisation obligatoire et la destruction massive des bidonvilles (slums)[2].

Indira Gandhi a extrêmement mal saisi la haine grandissante de la population à l'égard de sa politique. Elle espérait, en fixant les élections au début de 1977, submerger les diverses oppositions par sa propagande, grâce aux media officiels dont elle disposait exclusivement, grâce à ses moyens financiers (les électeurs qui assistaient à certains meetings du Parti du Congrès recevaient 10 roupies[3]).

LE "JANATA"

L'état d'exception et la répression, qui ont frappé la droite comme la gauche, ont favorisé en dernier ressort le regroupement de l'ensemble de l'opposition, sur un seul mot d'ordre : **chasser Indira Gandhi !** Ce n'est pas un hasard si les plus grands scores électoraux ont été réalisés par les dirigeants emprisonnés. Mais les composantes très diverses de la coalition du "Janata" ne peuvent que lui imposer une force centrifuge. Quelles sont ces composantes ? Gérard Vergeat, dans "Rouge" du 28 mars 77 les présente :

Le Parti du congrès (ancien) de l'actuel nouveau Premier ministre, Morarji Desai, est un ramassis de vieux notables de l'Inde du mahatma Gandhi qui se sont vu déposséder du pouvoir par la montée d'Indira aux sommets. Ils sont liés aux secteurs traditionnels de la bourgeoisie indienne, opposés à toute sorte de relations organisées avec l'URSS, ils sont favorables à la réintégration du marché indien dans le jeu des pillages et des échanges avec les métropoles impérialistes et les USA en premier lieu.

Le Jan Sangh est l'expression de la petite et de la très petite bourgeoisie hindouiste dans le pays : parti d'immobilisme, d'ordre, militariste, anti-musulman du fait de la concurrence dans le domaine du très petit et du moyen commerce. Obscurantiste, c'est la formation la plus organisée de la coalition, celle qui a fait la plus grande percée électorale. C'est un rempart pour le nouveau pouvoir.

Le Parti du peuple est un regroupement à dimension essentiellement électorale. En son sein, existe un courant très fort, nationalement délimité et socialement défini : celui de Charan Singh, candidat déçu au poste de Premier ministre. Il est la voix des nouveaux capitalistes terriens du Punjab, au nord-est du pays. Une réelle bourgeoisie agraire moderne et riche s'est développée au Punjab, ces 15 années passées, grâce aux réformes agraires et aux investissements massifs du pouvoir central.

Le Parti socialiste fut le canal politique d'expression de la grande grève des chemins de fer en 1974. A la tête des syndicats des mineurs, il fut l'expression politique de l'opposition ouvrière au régime en même temps que la tête de la plus grande grève étendue à toute l'Inde sous Indira. La défaite de l'aile gauche militante, à la suite de l'arrestation de son dirigeant, Georges Fernandes, avait donné à la droite socialiste toute liberté pour se fondre dans la coalition d'opposition. Fernandes s'est rallié au gouvernement depuis, l'ampleur de la victoire imposant sa pression.

Allié de cette coalition, le DMK, le parti au pouvoir dans l'Etat de Tamil-Nadu, au sud, s'est toujours maintenu dans une opposition locale et autonomiste qu'Indira n'a jamais pu réduire. Force centrifuge puissante, ce parti joue sa seule carte, celle de son autonomie locale.

Avec la fin de la dynastie Gandhi-Nehru, la bourgoiesie indienne opère un rapprochement avec l'impérialiste américain. Le mouvement ouvrier indien reste dans l'impasse. Une partie avait lié son sort à celui d'Indira Gandhi (le PCI pro-Moscou). Elle l'a suivie dans la défaite. Le Parti Socialiste est passé, en peu de mois, (pour ce qui est de son aile soi-disant "gauche"), d'un cours quasi-terroriste à la participation gouvernementale aux côtés de la droite. Tous ces courants misent, à un titre ou à un autre, sur une fraction ou une autre de la bourgeoisie indienne. Mais l'incapacité fondamentale de la bourgeoisie à sortir le sous-continent indien du sous-développement (aussi bien au Pakistan, au Bangla-Desh qu'en Inde) illustre plus que jamais l'actualité de la révolution permanente, l'urgence de la construction d'une organisation marxiste-révolutionnaire qui propose à la classe ouvrière et aux masses paysannes indiennes une politique révolutionnaire indépendante de la bourgeoisie comme de toute manoeuvre diplomatique, qu'elle soit chinoise, soviétique ou américaine.

Le nouveau premier ministre Desaï

C. R.

(1) G. Viratelle, Le Monde, 23. 3. 77.
(2) voir illustration
(3) environ 4 fr. s.

Impérialisme suisse au Pérou... et au Chili (précisions)

Une légère erreur s'est glissée dans votre article "L'impérialisme suisse au Pérou" à propos de la Banca Commerciale Italiana, que vous attribuez généreusement au Pape. On donnera à celui qui a, comme disait approximativement son illustre prédécesseur, mais n'exagérons pas tout de même. La "COMIT", en effet, est propriété pour 90 o/o de son capital de l'Istituto per la Ricostruzione Industriale (IRI), institut de droit public de l'Etat italien. La COMIT a d'ailleurs de nombreux et très étroits liens avec le capitalisme suisse (sans remonter à l'époque où un Abegg en était vice-président, avant qu'elle ne soit nationalisée). Aujourd'hui, elle possède plusieurs sociétés à Lugano, Genève et Zurich, mais surtout, elle joue un rôle déterminant dans la Banca della Svizzera Italiana (BSI), bien que ne contrôlant pas officiellement la majorité de son capital. La BSI, dont on retrouve l'un ou l'autre des représentants dans plus de mille S.A. helvétiques, contrôle le groupe tessinois de la Fidinam, voie privilégiée des capitaux italiens en fuite vers le Nord et la fortune (ou le crack). A propos du Pérou toujours, un complément d'information : la Handelsbank, que vous signalez comme associé de la SBS dans la Peruinvest, appartient à Nestlé-Alimentana, à travers Ursina-Franck absorbé il y a 5 ans par le trust de Vevey.

Et à propos de l'impérialisme suisse en Amérique Latine, on pourrait signaler quelques récentes initiatives prises par celui-ci au Chili, où l'on sait que la plupart des principaux trusts suisses sont implantés également depuis de longues années : Nestlé, avec 6 fabriques, Brown Boveri, Buhrle-les-canons,

BROWN BOVERI DE CHILE S.A.
VICUÑA MACKENNA 1602 · CASILLA 3555
TELEFONOS 50051-2-3 · SANTIAGO

Roche-la-dioxine, Eternit-Schmidheiny, etc. Mais depuis le coup d'Etat de 73, la presse chilienne a signalé, par exemple, des crédits du Crédit Suisse, plusieurs millions de francs d'investissements nouveaux de Nestlé, une dizaine de millions d'investissements nouveaux également de Holderbank Financière (Schmidheiny), le lancement sur le marché chilien d'un nouveau super tranquillisant Roche (genre Seveso ?), l'implantation sur le marché financier chilien de Deak & Co AG de Zurich, la proposition de rachat à l'Etat d'une importante fabrique de ciment par une certaine "Zurich Investment", derrière laquelle personne ne serait surpris de voir pointer le nez de Max Schmidheiny (?). Enfin, il y a juste un mois, les journaux de Santiago célébraient l'arrivée dans la capitale d'un haut fonctionnaire du trust mondial Panalpina Welttransport AG, de Bâle, chargé — disait-on — de développer et organiser les opérations commerciales entre le Chili et l'Europe. La Panalpina (120 succursales dans le monde) est contrôlée par deux sociétés suisses : la Schweizerische Reederei und Neptun AG et la Göhner Stiftung AG. Cette dernière détient un gros paquet d'actions d'Electrowatt, depuis l'absorption, par le trust de l'électricité et de l'atome du Crédit Suisse, de Ernst Göhner AG. Et à propos d'Electrowatt : où en est la construction de son usine hydro-électrique chilienne ..?

Malgré sa sortie du marché commun andin (Pacte Andin), le Chili de la Junte militaire a énormément de peine à se faire prendre au sérieux par les investisseurs potentiels étrangers. Un exemple tout récent vient d'en être donné lors de la mise aux enchères d'une importante fabrique de pneus appartenant encore à l'Etat : aucun acheteur sérieux ne s'est présenté ! Mais ce n'est pas tout : plusieurs entreprises adjugées à des sociétés étrangères l'année dernière sont finalement restées entre les mains du gouvernement militaire, les acqué-

suite à la page 10

Dès septembre 1976, la presse vaudoise a relaté au fil des événements le dernier acte de l'histoire de cette petite officine de produits chimiques qui fonctionna 5 ans à Orbe, sans autorisation d'exploiter, en mettant en danger son personnel (de quelques chimistes au début jusqu'à une quarantaine d'employés), et en polluant l'environnement avec une remarquable constance. L'anarchie de la production en système capitaliste et ses dangers que nous avons maintes fois dénoncés trouvent dans cette affaire une illustration saisissante (à l'échelle d'une petite boîte, il est vrai, mais nos dossiers sur Alusuisse et le fluor dans le Valais, pour ne prendre qu'un exemple, montrent que le fonctionnement des multinationales n'est pas fondamentalement différent – sinon que leur puissance les met encore mieux à l'abri des "tracasseries administratives" et des "indiscrétions" du public et de la presse !).

Anarchie capitaliste, disons-nous. Et l'Etat n'est-il pas chargé soi-disant de mettre bon ordre aux abus de l'industrie privée ? Là encore, l'histoire de Covalon est exemplaire : interpelé à son sujet, le Conseil d'Etat répond le 15 février 1977 par un constat d'autosatisfaction, en substance : *On aurait voulu qu'on n'aurait pas pu et on aurait pu qu'on n'aurait pas voulu en faire plus qu'on en a fait...* Pourtant, Polgar, directeur de Covalon, qui ne manque pas de souffle, n'a pas craint, lui, de le montrer du doigt, l'Etat : *"Le canton de Vaud, qui nous impose des normes de sécurité, n'est pas capable d'absorber nos eaux résiduelles."* (!)

Covalon, 5 ans de pollution et puis s'en vont

L'ETAT A LAISSE FAIRE PENDANT 5 ANS MALGRE L'ABSENCE D'AUTORISATION

Les silences du Conseil d'Etat vaudois constituent ses aveux les plus significatifs. Dans sa réponse, il énumère en effet des actes administratifs et des inspections des différentes instances cantonales ou fédérales chargées du contrôle des activités industrielles. Pour le canton : Inspection cantonale du travail (ICT), Etablissement cantonal d'assurance (ECA, responsable de la lutte contre le feu), ainsi que le Laboratoire cantonal et le Service des Eaux; au niveau fédéral : Inspection fédérale du Travail et CNA (Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents), cette dernière étant la seule instance décisionnelle en ce qui concerne la sécurité et l'hygiène du travail (accidents du travail et maladies professionnelles).

La réponse du Conseil d'Etat nous apprend que moults inspections ont eu lieu durant toute la période d'activité de Covalon. Toutes débouchèrent sur une série de mesures dictées par l'une ou l'autre des instances citées plus haut, mais on est tenu dans l'ignorance de la plupart de ces mesures et surtout de la manière dont elles ont été appliquées : comme on s'en doute, elles auraient, nous a-t-on dit, rarement été prises. Le Conseil d'Etat se borne à constater : *"L'autorisation d'exploiter n'a pas pu être délivrée. Les mesures de sécurité demandées par l'ECA n'étant pas toutes réalisées".* Ce qui n'empêche par l'exploitation très réelle, pratique courante paraît-il. Etrange mansuétude des autorités, et qui devient franchement inquiétante quand on sait les faits suivants.

UNE SERIE IMPRESSIONNANTE D'"ACCIDENTS"

* **Février 1974** : explosion d'un réacteur suivie d'un gros incendie. Chance inouïe : pas de victimes. La manoeuvre à l'origine de l'explosion (il s'agissait d'une réaction très dangereuse, impliquant des hydrures qui réagissent très violemment au contact de l'eau) révèle de manière éloquente l'incurie des responsables.

* **12 septembre 1974** : mort d'un technicien "responsable de la sécurité" qui avait pénétré dans un réacteur contenant des gaz toxiques sans prendre les mesures nécessaires. Aucun règlement de sécurité de l'usine n'indiquait d'ailleurs les précautions adéquates : purge de la cuve du réacteur, encordage de l'opérateur, oxygène en circuit fermé... De telles mesures sont codifiées à l'étranger, elles ne le sont pas en Suisse (ce qui serait la tâche de la CNA). L'enquête judiciaire a été clôturée par un non-lieu : la fatalité...

* **D'octobre 1974 à fin 1975** : Madame E. Laurent, femme de ménage, est brûlée à deux reprises par des produits hautement corrosifs, malgré ses gants spéciaux, la première fois au 2ème degré, la seconde au 3ème degré, ce qui occasionna une incapacité de travail de 3 mois.

G. Maccaud, laborant-chimiste, légèrement handicapé, se retrouve invalide à 70 o/o à la suite d'une intoxication au chlorure de méthyle qui aurait pu lui être fatale (24 Heures, 23 septembre 1976).

Enfin, le personnel fut victime (même les employés administratifs !) d'une éruption d'acné due, semble-t-il, aux propriétés (qui auraient pu être plus dangereuses !) d'un produit intermédiaire inconnu...

Ces faits auraient, semble-t-il, justifié la fermeture de l'usine, surtout si on sait que l'usine n'a jamais été "en mesure" d'assurer la sécurité au niveau des installations, la sécurité reposant uniquement sur la responsabilité de chacun (on voit ici ce que ça signifie !). Eh bien non ! Cette usine dont la production changeait chaque semaine et qui fabriquait, souvent pour la première fois à l'échelle industrielle, des produits mal connus commandés par d'autres maisons (Givaudan, Hoffmann-la Roche entre autres), cette usine qui de ce fait aurait exigé des conditions de sécurité particulièrement strictes, a pu se permettre des négligences incroyables : les installations et les bâtiments étaient dépourvus de mises-à-terre (paratonnerres); la ventilation des locaux n'était pas convenablement assurée. En revanche, durant les nuits d'hiver, il gelait (ou peu s'en faut) dans ses locaux : les parois et le toit en éternit n'assuraient aucune isolation : on imagine dans quelles conditions se faisait le travail dans les premières heures de la journée ! L'éternit représentait d'ailleurs en soi un danger : en cas d'incendie, il éclate en dangereux fragments.. Enfin, le terrain de l'usine, encombré de fûts contenant des produits toxiques et (ou) inflammables, n'était même pas clôturé (il ne l'est toujours pas)... Pour le reste, on est évidemment dans l'ignorance, et ce n'est pas la réponse du Conseil d'Etat, qui ne souffle mot des faits précités, qui pourra nous éclairer.

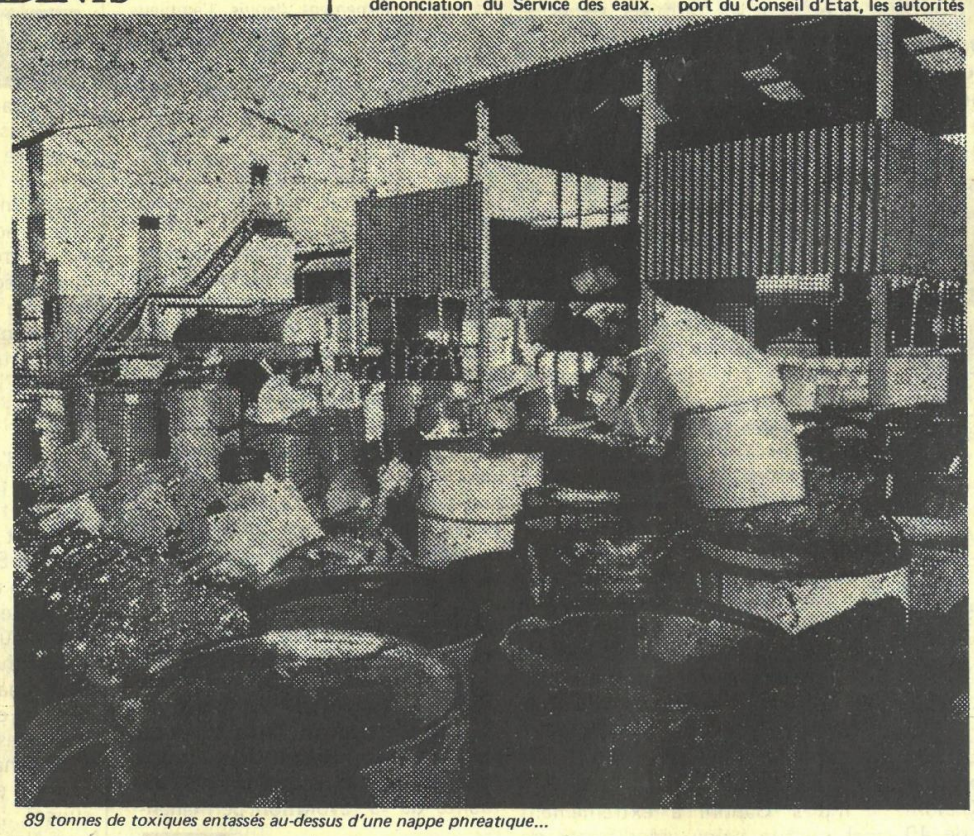

89 tonnes de toxiques entassés au-dessus d'une nappe phreatique...

En ce qui concerne la pollution de l'environnement, maintenant, ce n'est pas plus édifiant. Les Urbigènes (habitants d'Orbe, eh oui !) ont supporté plus souvent qu'à leur tour les émanations odorantes de l'usine, en particulier l'odeur des mercaptans, composés soufrés utilisés précisément pour rendre sensible la présence du gaz domestique... Et Covalon n'est pas la seule usine à parfumer la région : Nestlé, les Moulins Rod y contribuent de leur côté...

Le traitement des eaux de Covalon à la station d'épuration de Lausanne laissa à des centaines de Lausannois (qui crurent à de gigantesques fuites de gaz) un souvenir fort odorant. La station d'épuration de Lausanne refusa dès lors de traiter les eaux résiduaires de Covalon... Mais ces eaux étaient aussi déversées en toute simplicité dans l'Orbe. Aucun contrôle effectué en 1976 sur les eaux usées de Covalon n'a révélé des eaux conformes à la législation en la matière : le fait n'a rien d'étonnant si l'on sait que l'usine n'avait pas la moindre installation, non seulement d'épuration, mais de neutralisation et de prétraitement minimum de ses eaux.

L'ETAT INTERVIENT QUAND LA FAILLITE EST LA

La première sanction encourue par l'usine, à notre connaissance, est une amende de 2 000.- francs infligée le 9 juillet 1976 (soit 5 ans après le début de l'exploitation) par le préfet du district d'Orbe sur dénonciation du Service des eaux.

Lorsque le Département des Travaux publics fait fermer l'usine, le 14 octobre 1976, c'est encore la loi sur la protection des eaux (dont l'application est à la charge des cantons) qui est invoquée. Selon le rapport du Conseil d'Etat, les autorités cantonales ne pouvaient intervenir que par ce biais, l'application de la législation sur la protection des travailleurs n'étant pas de son ressort, mais de celui de la CNA (fédérale). On peut se demander comment il se fait qu'une autorité ne puisse empêcher l'exploitation d'une usine pour laquelle elle n'a jamais donné d'autorisation d'exploitation...

C'est d'ailleurs le moment d'agir : pour un peu l'usine se serait arrêtée toute seule ! En effet, elle est déjà en sursis concordataire. Les ouvriers ne sont plus payés depuis août. Aujourd'hui encore, ils attendent d'ailleurs leur salaire de septembre. La faillite sera officiellement prononcée le 11 janvier 1977.

QUAND C'EST FINI, C'EST PAS FINI !

A l'automne 76, environ 120 tonnes de produits chimiques plus ou moins hautement toxiques sont entreposés autour de l'usine dans des fûts métalliques (il ne sont pas protégés, rappelons-le, par la moindre clôture). Sous l'effet des produits qu'ils contiennent, ils se corodent, leur contenu se répand. L'aire de stockage est goudronnée, mais le goudron lui-même se corrode. Le sol absorbe donc une partie de ces produits, et cela au-dessus de la nappe phréatique, réservoir d'eau potable de toute la région ! Disons en passant que ce n'est pas là un hasard et qu'on situe volontiers, chez nous, les zones industrielles au-dessus des nappes phréatiques : dame, l'industrie est une grande consommatrice de flotte...

C'est ainsi que fin janvier 77, Orbe est à nouveau assaillie par l'odeur des mercaptans : des fûts éclatent sous l'effet du gel.

L'inquiétude de la population se fait plus pressante. Intervention au Conseil communal d'Orbe, interpellation au Grand Conseil, nouvelle campagne de presse où on évoque ouvertement le danger d'un nouveau Seveso, émission de télévision... Les autorités prennent, dit-on, les choses en mains : le laboratoire cantonal préside à l'évacuation des produits stockés et à leur vente ou à leur destruction. Certains composés (en fait une bonne moitié des produits) posent de graves problèmes : comment s'en débarrasser ? La TLM du 25 janvier 77 annonce qu'ils seront "immergés" (en fait brûlés) en haute mer, et l'article ajoute : *"Quoi qu'il en soit, dans un mois tout sera évacué et on ne parlera plus de cette usine".*

A la mi-avril, l'essentiel n'est pas fait ! Seuls les produits les plus anodins, les moins polluants, les plus faciles à évacuer, à revendre ou à détruire, ont quitté les lieux. **Les pires, des mélanges de composés soufrés et chlorés chimiquement mal définis** (l'"huile de frites" de cette peu ragoûtante cuisine, selon l'expression d'un ancien employé), **sont encore sur place, et ce ne sont pas moins d'une soixantaine de tonnes !** (soumis, il est vrai, à une surveillance policière !).

L'entreprise spécialisée (Fairtec) chargée de les évacuer sous contrôle du laboratoire cantonal et de les brûler en haute mer n'a pas l'air pressé : l'Etat (car c'est sur l'Etat – sur le contribuable, donc ! – que retombe le coût de l'opération) ne paie-t-il pas assez bien ? Ou rencontre-t-on encore des difficultés imprévues ? Attend-on que le soleil printanier, en portant à ébullition ces composés (il suffit d'une température relativement peu élevée) ne fasse éclater les fûts et que l'infecte bouillie se répande et s'écoule jusque dans la nappe phréatique ? On dira que la catastrophe était imprévisible...

LE SYNDIC, LES BANQUES ET LES CAPITALISTES

Covalon est lié à la Banque Cantonale Vaudoise (ainsi qu'au Crédit industriel d'Alsace-Lorraine). Or, le syndic d'Orbe, Georges-André Milioud, est membre du Conseil général de la BCV. Il aurait participé aux séances du Conseil d'administration de Covalon. On murmure par ailleurs qu'une lettre de la CNA adressée à la Municipalité et demandant des mesures radicales (peut-être la fermeture de Covalon) serait restée au fond d'un tiroir de l'Hôtel de Ville... Curieux faisceau de faits et de rumeurs. Mais il n'est pas nécessaire que tous ces bruits se vérifient pour comprendre l'interpénétration entre l'Etat cantonal, l'exécutif communal d'Orbe et les capitalistes de Covalon SA. Seule une telle interpénétration explique que des "négligences" de la dimension de celles de Covalon SA aient pu se produire pendant des années, sans conséquences fâcheuses pour les patrons de la boîte. Elle seule explique que l'Etat vaudois puisse se retrouver un beau jour avec un stock de 120 tonnes de déchets hautement toxiques sur les bras – plus que n'en produisent les usines bâloises de Ciba-Geigy en 10 ans ! – tout en se donnant l'air de ne pas comprendre comment c'est arrivé...

LES OUVRIERS NE DOIVENT FAIRE CONFIANCE QU'A EUX-MEMES !

Les travailleurs de Covalon n'ont pas choisi d'implanter cette usine dangereuse. Ils n'ont jamais eu aucun mot à dire sur le type de produits fabriqués, les conditions de production. Les risques qu'ils vivaient (tout en les ignorant le plus souvent, tout comme la population environnante) leur ont été imposés. Pas de choix. Et pourtant, les patrons de Covalon, comme ceux de Givaudan-Genève, prétendent que toute introduction de mesures de sécurité mettrait en danger la survie de l'usine, donc les postes de travail. Chantage facile qui ne porte que tant que les travailleurs n'ont pas accès aux livres de comptes, tant que les organisations syndicales s'obstinent à croire les patrons sur parole, et à ne pas mobiliser les travailleurs sur leur lieu de travail. Tant que cette combativité n'existe pas, les travailleurs et leurs syndicats cèdent au chantage : si des "accidents" se produisent, les exécutants en portent la responsabilité, pour n'avoir peut-être pas respecté les règlements de sécurité. Or il est toujours loisible au patron d'afficher des règlements de sécurité, dérisoires par rapport aux réelles **installations** de sécurité nécessaires, et qui rendent plus pénibles les conditions de travail; pour les patrons, une excellente façon de se dédouaner à très bon marché.

Après ICMESA-Seveso, on a là une illustration en Suisse de la nécessité pour les travailleurs de **trouver une méthode d'action qui permette à la fois d'obtenir de meilleures conditions de sécurité et à la fois de défendre leurs postes de travail.** Cette méthode réside à notre sens dans l'organisation des travailleurs dans l'entreprise, avec le soutien actif des organisations du mouvement ouvrier, pour imposer le **contrôle ouvrier.** Les travailleurs ne peuvent compter sur l'Etat bourgeois pour protéger leur santé. Certes, il faut réclamer des lois plus efficaces. Mais qui les appliquera ? En fait, seule la mobilisation des travailleurs, appuyée sur ces lois – mais aussi sans ces lois si elles n'existent pas ou sont trop laxistes – peut **obliger les patrons, sous la menace de l'arrêt de la production et des pertes qu'elle entraîne, à puiser dans ses réserves pour maintenir l'emploi et pour procéder aux installations de sécurité nécessaires.** Si le patron refuse, les travailleurs doivent exiger la nationalisation de l'entreprise, bien entendu sans accorder aucune indemnisation au patron ! Le contrôle ouvrier commence ainsi par la nécessité pour les travailleurs et leurs organisations de défense de **vérifier** par leurs propres moyens les dires mensongers des capitalistes et des hauts fonctionnaires de l'Etat, **d'élaborer** (en consultant des spécialistes au besoin) **leurs propres critères de sécurité,** avant **d'exiger** que le patron ouvre ses comptes pour voir si les réserves et les profits ne suffisent pas pour financer les dépenses de sécurité. Cela ne sera pas facile. Mais, en gagnant l'appui de la population environnante directement concernée, les travailleurs détiendront là l'unique instrument de la préservation de leur santé, de l'environnement et de leurs postes de travail.

G.N.

Impérialisme suisse... (suite de la page précédente)

reurs s'étant ravisés. Et surtout, les données globales ne laissent pas de doute à ce sujet. Les contrats d'investissements étrangers signés depuis le coup d'Etat jusqu'en février 1977, représentent quelque 500 millions de dollars. Un haut fonctionnaire, responsable du comité des investissements étrangers vient d'avouer naïvement à la presse qu'un cinquième seulement de cette somme était réellement entré dans le pays.

Dans ces conditions, on appréciera à leur juste valeur les efforts accomplis par le capitalisme suisse en faveur de la stabilisation du régime de dictature militaire !

Pierre Rieben

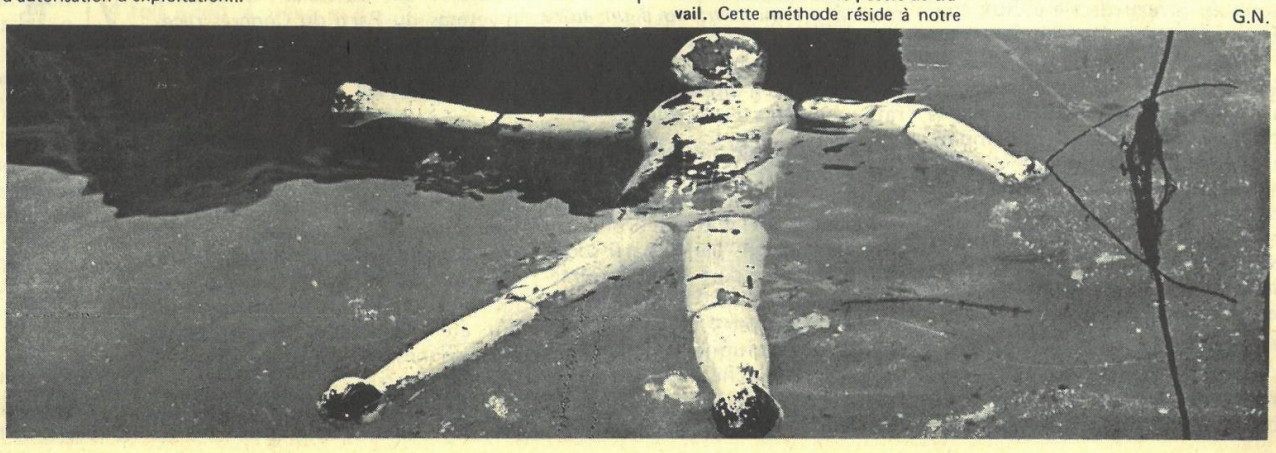

Interview d'un camarade valaisan de

Kritisches Oberwallis

Depuis plusieurs années, une organisation de gauche mène un travail continu dans une région ingrate politiquement : le Haut-Valais. En son sein, plusieurs courants politiques coexistent. Un fait suffisamment étonnant pour y regarder de plus près. Un militant du "Kritisches Oberwallis" nous répond :

La Brèche : Comment s'est créé le "Kritisches Oberwallis" (le "Haut-Valais critique") ?

Réponse : La fin des années 60 a été marquée dans les villes suisses par une forte radicalisation des jeunes, qui a eu pas mal d'influence sur un mouvement au collège de Brigue. Par opposition à une loi sur les jeunes, ce mouvement est sorti des écoles et s'est engagé publiquement. Des groupes d'étudiants valaisans se sont formés dans les universités de Berne et de Zurich, qui ont commencé à discuter de questions politiques valaisannes. Pendant ce temps, les apprentis des régions de Naters, de Brigue et de Viège se sont regroupés pour intervenir dans les écoles professionnelles. Tous ces groupes sympathisaient nettement avec le mouvement anti-autoritaire et se rejoignaient plus ou moins dans les idées socialistes. Sur la base de leurs intérêts communs, ces groupes se sont réunis pour fonder le Kritisches Oberwallis le 23 décembre 1971.

L.B. : Comment caractérises-tu le K.O. ?

R. : K.O. représente aujourd'hui un rassemblement de tous les gens à gauche du PS dans le Haut-Valais. Ainsi, on a dans le K.O. un reflet de quasi toutes les tendances du mouvement ouvrier actuel, jusqu'aux chrétiens de gauche. Même les gens de gauche qui dans les villes restent inorganisés, se sont organisés au K.O., grâce au large spectre qui y est représenté.

Cela crée bien entendu passablement de problèmes dans l'activité politique quotidienne. Certaines questions n'ont pu être que péniblement abordées, ou même pas du tout : notre position vis-à-vis des Etats socialistes, la collaboration avec d'autres partis ouvriers, par exemple; c'était nécessaire si l'on ne voulait pas aussitôt provoquer une scission dans le K.O. Une scission dans le K.O. aurait en effet automatiquement signifié la mort de tout courant à la gauche du PS, et donc un affaiblissement sensible du mouvement ouvrier. J'estime par conséquent qu'un axe politique praticable par toutes les tendances dans le K.O., dans le cadre de la situation valaisanne, doit viser essentiellement à accentuer la polarisation entre les partis ouvriers et les partis bourgeois, à promouvoir la collaboration active dans les comités unitaires de la gauche sur le plan national et la propagation des luttes des travailleurs hors du Valais.

L.B. : Quel rôle joue le PS valaisan et quelle collaboration avez-vous avec lui ?

R. : Le Parti Socialiste valaisan a beaucoup reculé dans les années 30. Sous l'effet de la puissante fascisation et de l'activité militante du mouvement syndical chrétien, il est passé à cette époque

de 18 à 7 sections. Charles Dellberg est le seul à avoir réussi à maintenir une présence du PS sur le plan politique : il a d'ailleurs été élu en 1935 au Conseil national. A Brigue, ce n'est qu'au début des années 70 que le PS a recommencé à manifester quelque vigueur; une section a également été fondée à Naters. Ces sections ont recruté leurs membres principalement parmi les travailleurs des chemins de fer. Par contre le PS fondé à Viège un peu plus tard est composé au contraire en grande partie d'étudiants, d'employés et de quelques indépendants. Cette section s'est nettement distancée du K.O. jusqu'ici. Mais avec les sections de Brigue et de Naters, le K.O. entretient d'excellents contacts à la base. Lors des initiatives nationales comme celle sur l'assurance-maladie, celle sur les 40 h., etc., il y a eu un travail commun. Pour les élections communales et régionales, K.O. fait une liste commune avec le PS (il n'y a pas d'apparentement de listes en Valais) pour former un bloc ouvrier contre les partis du patronat PDC et PCS.

L.B. : Quel rôle remplit votre organe, la "Rote Annelise" ?

R. : Au cours de ces dernières années, nous avons fait de la "Rote Annelise" ("Annelise Rouge") un journal d'agitation de masse. Elle paraît 8 fois par an à 5 000 exemplaires. Malheureusement, la fabrication et la vente du journal représentent encore aujourd'hui la plus grande partie de l'activité du K.O. La "Rote Annelise", pour le moment, c'est notre meilleur instrument pour faire connaître notre politique et pour répondre aux attaques de la presse bourgeoise. Avec notre journal, nous essayons aussi d'expérimenter quelles formes il faut utiliser pour être lus le plus largement possible par les travailleurs.

L.B. : Quelle est la situation dans le Haut-Valais, et quelles tâches se donne le K.O. aujourd'hui ?

R. : Le Valais, c'est une région marginale pour la Suisse capitaliste, moins industrialisée par exemple que le plateau suisse. Les industries implantées sont relativement jeunes et la plupart sont venues là pour profiter de l'énergie hydro-électrique et des bas salaires. Mais aujourd'hui, avec la crise du système capitaliste, ces entreprises n'ont plus grande envie d'investir, au contraire, on assiste à une tendnce inverse — voir l'exemple de Bally. Le secteur de la construction, qui a connu un boom fantastique durant les deux dernières décennies, est aujourd'hui pratiquement au bout du rouleau. Pratiquement les seules commandes viennent aujourd'hui du secteur public. Le canton du Valais s'offre ainsi le taux de chômage officiel le plus élevé de Suisse : 2,7 o/o.

La classe ouvrière est d'origine très récente et ne dispose d'à peu près aucune expérience de lutte et d'aucune tradition socialiste. Elle se compose dans une proportion encore importante de travailleurs restés à moitié paysans, ce qui n'est pas sans influence bien sûr sur leur niveau de conscience.

Le Parti Démocrate-Chrétien (PDC) est divisé en deux branches (PDC et PCS, Chrétien Social), qui récoltent environ 80 o/o des voix exprimées lors des élections communales et cantonales. Le PCS se présente lui-même comme un parti ouvrier et contrôle encore aujourd'hui les syndicats chrétiens de la métallurgie et du bâtiment, c'est-à-dire une bonne partie des travailleurs. En plus, la tradition familiale joue encore un rôle important, surtout dans les villages de montagne : un travailleur se sent de la couleur politique à laquelle sa famille a toujours appartenu.

Sur le plan suisse, le PDC se prétend le défenseur des intérêts des régions marginales et essaie d'accréditer cette image en Valais. Mais en réalité il ne défend ces intérêts que pour autant qu'ils coïncident avec les intérêts de la bourgeoisie locale.

Pour le K.O., les principales tâches à remplir aujourd'hui sont les suivantes :

* Expliquer le sous-développement des régions marginales comme une des expressions et une des conséquences du système capitaliste;
* Oter au PCS le masque ouvrier qu'il se donne, le dénoncer en commun avec le PDC pour ce qu'il est : un parti de la bourgeoisie;
* Rendre la classe ouvrière attentive au démantèlement des droits démocratiques et des institutions sociales qui est en train de se tramer;
* Faire connaître les luttes des travailleurs qui se produisent hors du Valais et susciter des premières actions de solidarité;
* Renforcer le K.O. organisationnellement, afin qu'il devienne capable de fournir une perspective à la classe ouvrière lors de ses futures luttes.

L.B. : Le "Kritisches Oberwallis" a participé aux élections communales et cantonales. Quelle signification donnez-vous aux élections et au Parlement ?

R. : Au K.O., on est en général de l'avis de participer aux élections et au Parlement bourgeois. Mais bien que nous participions depuis un certain temps au Parlement bourgeois sur le plan cantonal, et depuis peu communal, à Brigue, le débat de fond a encore peu avancé.

Ceci avant tout parce que la plupart du K.O. est dispersée dans les villes universitaires suisses et également parce que la "Rote Annelise" nous prend beaucoup de temps.

Notre travail parlementaire s'est limité jusqu'ici à dénoncer la politique anti-ouvrière du PDC et du PCS et à utiliser des exemples pour démontrer l'interpénétration de l'économie et de l'Etat, qui révèle le véritable caractère de cet Etat. Au cours de la confrontation au Grand Conseil sur une nouvelle loi fiscale, parallèlement à l'intervention de notre représentant, on a essayé de commencer à mobiliser les travailleurs. Mais le K.O. n'a pas été capable pour l'heure de proposer à la classe ouvrière une réelle alternative à l'Etat bourgeois.

avril 1977

LIVING THEATRE
interdit en suisse romande

L'une des troupes les plus prestigieuses, les plus novatrices de l'art théâtral de ces dix dernières années, le Living Theatre, va-t-elle être interdite de représentation en Suisse romande ? A ce jour, sa tournée de fin avril/début mai est largement compromise.

A **Bienne**, LA MUNICIPALITE A FORMELLEMENT INTERDIT LE SPECTACLE DE RUE DU LIVING THEATRE ! Par le même coup, la TV, qui s'était offerte pour filmer la représentation ne pourra enregistrer son émission. Coup double ! Voici les termes scandaleux par lesquels cette municipalité justifie sa décision : *"Bienne est assez grandement touchée par la réçession. Nous croyons sincèrement* (sic) *que pour de nombreux citoyens, le spectacle d'une troupe s'adonnant à ce qui pourrait être interprété maintenant plus qu'il y a encore quelques années comme des extravagances ne serait ni compris, ni goûté. En outre, on ne peut nier que c'est aussi faire preuve de tolérance* (resic) *que de ne pas imposer à des passants fortuits des gestes et autres actes qu'ils n'avaient pas l'intention de voir ou de regarder. C'est pourquoi une telle manifestation aurait davantage sa place dans une salle où le public irait dans l'intention de voir le spectacle à l'affiche."*[1].

Gageons que si demain, l'armée suisse impose son spectacle dans les rues de Bienne, ce ne sera nullement une extravagance, malgré la récession, puisque, chacun le sait, celle-ci ne touche pas le budget du département militaire ! Les organisateurs ont, sans doute, déposé un recours contre cette décision.

A **Genève** : le Living Theatre devait présenter, fin avril, un spectacle en salle organisé par le Service culturel Migros. Or, **la direction de Migros-Genève** vient de décider, par-dessus son Service culturel, de ne plus organiser ce spectacle. Cette décision est d'autant plus étrange que le Conseil d'Etat, pourtant mal remis du dernier passage du Living à Genève, avait donné l'autorisation. De nouvelles démarches pour assurer la représentation à Genève seront donc nécessaires. Rien n'est encore acquis.

La Municipalité lausannoise des Delamuraz, Deppen, Lévy, s'est rangée à l'avis de celle de Bienne. La Municipalité de Lausanne n'a surtout pas apprécié que le spectacle projeté par la troupe en collaboration avec le CDL s'arrête devant deux édifices privés : une banque et un grand magasin. Cela pourrait "porter atteinte à la liberté individuelle" des propriétaires de la dite banque et du dit grand magasin. Comme on vous le dit ! A Lausanne, le Living Theatre n'aura que le droit de présenter un autre spectacle, au Casino de Montbenon. (les 13 et 14 mai, le raton laveur).

Nous protestons énergiquement contre ces mesures qui visent à interdire de manière directe ou par des moyens détournés la présentation des dernières créations du Living Theatre en Suisse romande.

10. 4. 1977, P. H.

(1) Le spectacle de rue qui devait être présenté à Bienne a été joué en Espagne, entre autres.

YA PAS QU'LA POLITIQUE...

Genève:

Théâtre de Carouge/Atelier
du 26 avril au 1er mai, 20.15 (je : 19.00, di : 15.00) : *LA BATAILLE,* scènes en Allemagne de Heiner Müller; Volksbühne de Berlin.

salle Patiño
AUTOUR DE L'EXPRESSIONNISME, **du 19 avril au 6 mai**, avec : *Concert-Film* (Schoenberg/Berg/Wolf/Webern, *Cabaret expressionniste,* mise en scène de François Truan, et des *films* de Wiene, Leni, Lang, Wegener, Robinson, Murnau, et documents sur le ciné. allem.

CAC-Voltaire
19 avril au 1er mai : films du réalisateur japonais *TERRAYAMA*

Concerts AMR, salle Patiño
je 21 avril, 20.45 : *Friends and Neighbors.*
je 28 avril, 20.45 : *Christine Schaller septet.*

salle communale de Plainpalais
1er mai, dès 15.00 : fête de Tout va bien, avec des orchestres de l'AMR.

Lausanne:

Musée cantonal des Beaux-Arts
L'identité et ses visages (dont oeuvres de *Gyger)*

Centre dramatique de Lausanne, Vidy
du 12 avril au 20 mai : *Sur l'Alpe,* de H. Schneider, adaptation de Michel Beretti.

Cinémathèque, Aula du collège de Béthusy
du ve 22 au ve 29, 19.00 et 21.00 : *semaine du cinéma soviétique.*

Cinéma Corso-Renens
29 et 30 avril : films de *Buster Keaton,* plus pianistes. **1er et 2 mai : encore** *Buster,* seul.

Cabaret des Faux-Nez
je 21 au me 27 avril, 21h. *: José Barrense-Dias*

Centre paroissial d'Ouchy
sa 30 avril, 20.30 : *Dominique Scheder* et *Michel Buhler*

ECUBLENS, salle du Motty
sa 30 avril, 20.30 : *Alfredo Dominguez.*

NYON, 4 au 8 mai, *festival de Jazz,* programme dans le prochain numéro.

Et malheureusement, nous ne verrons pas le Living Theatre dans la rue, car les hyènes putrides qui nous gouvernent ne tolèrent pas que la beauté, la liberté et le bonheur soient dans la rue.

un raton-laveur

WOLF BIERMANN EN SUISSE

"Formidable dynamisme quasi religieux" ; "parions qu'il arriverait à 'idéologiser' l'horaire des chemins de fer" : c'est Wolf Biermann lors de sa récente tournée en Suisse vu par la presse bourgeoise*! Il n'aura pas fallu attendre beaucoup de mois pour que celle-ci reconnaisse en Biermann un chanteur, qui, parce qu'il est sincèrement révolutionnaire, se révèle peu utile pour vanter les mérites de la société de 'libre entreprise'... Biermann se permet-il de rappeler aux journalistes suisses la situation des travailleurs immigrés renvoyés "démocratiquement" par centaines de milliers dans leurs pays ? Aussitôt la presse bourgeoise le traite sarcastiquement. Elle ne peut encore l'insulter ouvertement (mais ça viendra), alors elle insulte son public (plusieurs milliers en 4 concerts au début avril) : "Un vague relent de nourriture macrobiotique, beaucoup de lainages maison, plusieurs centaines de barbes Guevara"...

Dans sa haine, ce journaliste de la Tribune de Genève manipule aussi "La Brèche"! Utilisant le numéro spécial de nos camarades suisse-allemands, il ne prend bien sûr pas la peine de citer littéralement: "Pour le moment ce 'chansonnier' n'a pas encore très bien compris les mécanismes de la société 'pluraliste'. Il raisonne selon des schémas 'orientaux'. C'est pourquoi, d'ailleurs, les Marxistes Révolutionnaires critiquent fort pertinement dans l'édition allemande de la 'Brèche' l'euphorie euro-communiste d'un réfugié malgré lui, qui ne demande qu'à rentrer en RDA, malgré l'absence des 'libertés bourgeoises' qu'on 'octroie pour mieux exploiter' ". Difficile de retrouver ce que 'La Brèche' a effectivement écrit ! Or, si nous parlons de "positions euphoriques", c'est à propos de l'"attitude caractéristique de nombreux oppositionnels marxistes dans les Etats ouvriers" en montrant que "la position de Biermann est à double face, car elle ne s'appuie que peu sur le rôle actuel des PC's dans la lutte de classes de leurs propres pays". Rien à voir bien entendu avec les "mécanismes de la société 'pluraliste' " ! Comment comprendre la "double face" du soutien de Wolf Biermann à l'eurocommunisme ? Nous tentons de le faire ci-dessous. Et il ne s'agit bien sûr pas de "schémas orientaux", mais d'une contradiction bien réelle : l'absence des libertés démocratiques dans les Etats ouvriers n'a pas la même signification que dans les Etats capitalistes. Alors que la conquête de ces libertés à l'Est menacerait dans ses fondements le pouvoir de la bureaucratie, il n'en est bien entendu pas de même dans les pays capitalistes occidentaux!

* Alexandre Bruggmann, Tribune de Genève, 9.4. 1977

Indignation dans les rangs du mouvement ouvrier à Zurich à la nouvelle que la première apparition publique de Biermann dans cette ville se déroulerait sous les auspices de la Municipalité de Zurich. Beaucoup craignaient que le courageux partisan de la démocratie socialiste se fasse embobiner par le syndic de la ville, Sigi Widmer (Alliance des Indépendants, et par ailleurs colonel de l'armée suisse); Widmer qui n'a pas seulement accueilli Soljénitsine, mais qui considérait le sommet Kissinger-Vorster comme ... "un honneur pour Zurich".

Biermann a regretté lui-même n'avoir pas pu jouer en Suisse pour les syndicats ou les partis de gauche, leurs invitations ne l'ayant pas atteint. Mais à l'avenir il y sera tout disposé. D'ailleurs, pas question pour lui d'adapter ses opinions pour faire plaisir à l'anticommuniste Widmer, ni non plus de joindre sa voix à toutes celles qui verraient si volontiers le capitalisme "fleurir" à nouveau dans les Etats ouvriers de l'Europe de l'Est. Pour l'involontaire émigrant est-allemand, il s'agissait par contre de saisir la balle au bond, d'utiliser l'occasion offerte par Widmer pour exercer la critique communiste contre l'exploitation qui règne à l'Ouest comme à l'Est, bref continuer son combat !

A l'écoute de ses concerts, personne ne pourra prétendre qu'il a raté son but. Il ne s'est pas laissé coincer par Sigi Widmer; d'ailleurs, si le puissant Honecker[1] n'a pas réussi à corrompre Biermann, on voit mal le syndic de Zurich y parvenir !

QUE SE PASSE-T-IL EN RDA ?

Biermann a également abordé la situation actuelle en République Démocratique allemande. Son expulsion révèle avant tout l'incertitude, la crainte, l'isolement de la bureaucratie est-allemande. Ce n'est pas à cause du contenu de ses chansons que Biermann a été mis à la porte, **mais parce que dans les bases mêmes de la société est-allemande des modifications sont à l'oeuvre qui correspondent effectivement au contenu de ses chansons.** Voilà pourquoi, après tant d'années d'interdiction de chanter en public, Biermann a commencé à faire réellement peur aux hommes de l'appareil. L'absence de toute démocratie politique et sociale suscite une critique de plus en plus résolue de la part des salariés. Ceux-ci ne vont d'ailleurs par chercher leur échelle de comparaison dans la société bourgeoise, mais bien dans le développement de la société de transition vers le socialisme, qui permettra notamment aux individus de mieux en profiter tout en augmentant l'influence des collectivités sociales.

L'opposition contre les "bottes puantes staliniennes" toutes-puissantes ("die stalinistischen Stinkstiefel", la bureaucratie définie par Biermann) n'a pas cessé de croître ces dernières années. Il n'y avait encore eu pratiquement pas de protestations lors de l'ignoble extinction du "Printemps de Prague" par les troupes contre-révolutionnaires du Pacte de Varsovie. Par contre, lors de l'expulsion de Biermann, il n'y a pas eu seulement les protestations des intellectuels et des artistes; on a entendu aussi d'immenses gueulées dans les usines. A Jena par exemple, les travailleurs des usines Carl Zeiss ont mis sur pied une manifestation. Pour cette raison, beaucoup de ces travailleurs sont maintenant en tôle. "Il ne faut pas croire que ces travailleurs sont simplement nostalgiques de mes chansons. A l'avenir, ils sauront également se battre pour leurs propres droits dans l'entreprise et dans la société", déclare Biermann.

QUEL SENS PREND L'APPUI DE BIERMANN A L'"EUROCOMMUNISME" ?

Ce n'est plus un secret pour personne : Wolf Biermann clame bien haut son soutien aux Partis communistes italiens, espagnols et français, en souhaitant que les autres partis communistes adoptent une orientation semblable. Les bureaucrates est-allemands ont pu l'expulser de l'Etat et du Parti, ils ne peuvent pas l'empêcher de continuer à lutter pour rénover les Partis communistes, déclare le chanteur.

Cette évolution est bien visible dans la distance prise par les PCs d'Europe du Sud à l'égard du PCUS, le PC d'Union soviétique. Ces partis ont effectivement critiqué les mesures prises à l'encontre de Biermann par les staliniens durs, et le PCI l'a même invité à faire une tournée en Italie.

Lors du débat avec la salle à Zurich, les justifications que Biermann a apportées à son soutien à l'eurocommunisme ont montré qu'il n'avait pourtant pas à ce sujet une position définitive. Biermann retient des modifications opérées dans les PCs européens celles qui auraient des conséquences directes et capitales dans les pays de l'Est si elles s'y produisaient aujourd'hui. L'autocritique de Berlinguer, Carrillo, Marchais au sujet du passé stalinien, la dénonciation du manque de démocratie socialiste dans les pays de l'Est, les débats politiques qui commencent à traverser ces partis, l'indépendance affirmée à l'égard de la bureaucratie soviétique, tous ces éléments dans n'importe lequel des pays de l'Est, déclencheraient, s'ils se produisaient, aussitôt un nouveau "printemps de Prague" : le pouvoir de la bureaucratie serait fortement contesté, dans le sens d'une authentique révolution politique. Biermann se dit alors, sans doute : pourquoi cracher sur l'eurocommunisme, alors que je ne souhaite rien d'autre que **ces changements en DDR ?**

Au cours du débat avec la salle, Biermann s'est d'ailleurs montré plus ouvert qu'au cours de ses paroles de propagande apparemment acritiques pour l'eurocommunisme. Il a reconnu qu'il connaît mal la réalité de l'Italie, de l'Espagne ou de la France, et qu'il souhaitait que les groupes révolutionnaires critiquent les PCs sur leur gauche. Il a affirmé également qu'il accordait le plus grand prix à la pratique du **débat** ouvert, fraternel, dans les rangs du mouvement ouvrier, et à la pratique de **l'unité.** C'est le même souci qu'il a manifesté en refusant de caractériser les PCs européens comme "social-démocrates" : ces partis ne forment pas un bloc entier passé du côté du maintien du capitalisme. Biermann n'en tire pas ce que nous appellons la nécessité du front unique entre révolutionnaires, PC et même PS dans certains cas, pour, au travers de l'unité dans l'action, permettre aux travailleurs de base de ces partis de faire l'expérience des "trahisons" de leur direction. Cette politique qui a tant fait défaut au Parti Communiste allemand en 1932-33, lorsqu'il agressait le PS comme social-fasciste, laissant les nazis tirer les marrons du feu, cette politique qui a marqué profondément la famille et tout l'entourage de Biermann. Biermann est sans aucun doute un révolutionnaire sincère, et nous devons le soutenir. Plutôt que de lui répondre : "tu te trompes au sujet de l'eurocommunisme", il faut souhaiter qu'il n'abandonne aucune de ses exigences actuelles.

Qu'il ne cesse pas d'exiger la démocratie ouvrière en DDR, dans les pays de l'Est, et à l'intérieur des PCs ! Qu'il ne cesse pas de dénoncer les méfaits du sectarisme à l'intérieur du mouvement ouvrier, et notamment l'exclusive lancée par les PCs européens à l'égard de l'unité d'action contre les effets de la crise capitaliste ! Qu'il ne cesse pas de rechercher avec les groupes révolutionnaires en quoi la "nouvelle attitude" des PCs européens les rapproche de la révolution. Avec ces exigences-là, non seulement Wolf Biermann aura servi la cause révolutionnaire en persuadant de nombreux militants de gauche de leur valeur irremplaçable, mais en plus il se heurtera à coup sûr à la politique des dirigeants des PCs. Car les dirigeants des PCs ne prennent pas leurs distances à l'égard du stalinisme. Ils les prennent aussi à l'égard seulement de la révolution.

B. L., F. G.

(1) Premier secrétaire du SED (PC est-allemand).

La Brèche p. 12